



2025

Rapport
Développement
Durable



Édito

Thierry TRIJOLET

Maire de Mérignac

Chères Mérignacaises, chers Mérignacais,

À Mérignac, le développement durable est une réalité concrète, au service de tous. Ville exemplaire, nous avons réduit de plus d'un cinquième notre consommation énergétique entre 2022 et 2024, en agissant sur les trois leviers : sobriété, rénovation pour plus de performance thermique et énergies renouvelables. Nos écoles et bâtiments municipaux sont rénovés, onze chaufferies modernisées, et la part d'énergie renouvelable a été multipliée par trois grâce au photovoltaïque et au réseau de chaleur alimenté par la biomasse.

Ville verte engagée depuis plus de 20 ans, Mérignac agit aussi pour une alimentation locale et responsable. Ainsi, la ferme des Chênes à Chemin Long approvisionne désormais les crèches et les habitants.

L'exemplarité se nourrit avant tout de l'engagement collectif. Fête de la Nature, opérations de sensibilisation, location de vélos à assistance électrique, participation citoyenne et dynamisme associatif : autant d'actions qui font de Mérignac un catalyseur d'initiatives écologiques. Ensemble, nous construisons une ville plus sobre, plus verte et plus solidaire.

Thierry Trijoulet

Maire de Mérignac



Bastien Rivières,
Adjoint délégué à la
transition écologique



Éric Sarraute,
Conseiller municipal
délégué à la transition
énergétique

Une équipe d'élus municipaux au service de la transition écologique



Serge Belperron,
Conseiller municipal
délégué à l'alimentation
durable et à l'agriculture
urbaine



Gérard Chausset,
Adjoint délégué au
domaine public, aux
espaces verts, aux
mobilités et aux travaux



Ghislaine Bouvier,
Adjointe déléguée à la
santé et à la lutte contre
les pollutions



Jean Louis Couronneau,
Conseiller municipal
délégué aux mobilités
douces et à la logistique
urbaine



Daniel Margnes,
Conseiller municipal
délégué à la Maison
de la Nature

PAGE 05 Le développement durable à Mérignac



Nos modes de vie actuels et le fonctionnement de notre économie produisent des déséquilibres à court, moyen et long terme, qui questionnent les principes de développement durable. Qualité de vie, emploi, biodiversité, santé, justice sociale... Comment Mérignac se positionne-t-elle dans cette transition écologique ?

PAGE 10 Climat et énergie



Dans un contexte mondial très marqué par les fluctuations du coût de l'énergie, la Ville amplifie sa mission environnementale et la nécessité de faire des économies. Elle poursuit son plan de sobriété, maintient ses chantiers structurants, en engage de nouveaux sans perdre de vue l'ambition d'une métropole plus autonome en énergie.

PAGE 20 Biodiversité et usage des sols



Après avoir longtemps occupé une place périphérique dans l'aménagement des villes, les enjeux de biodiversité redeviennent aujourd'hui plus que jamais centraux. À Mérignac, les espaces de nature sont à la fois espaces de loisirs, source de rafraîchissement des zones urbanisées et zone d'accueil de la biodiversité.

PAGE 29 Déchets et réemploi



À Mérignac, la réduction de la production de déchets, leur réemploi et leur valorisation font parties des principaux leviers pour réduire les pollutions générées par la Ville et préserver nos ressources.

PAGE 06 Une écologie pour tous



À Mérignac, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition écologique de la Ville en profondeur et pour continuer d'améliorer le cadre de vie. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Les habitants sont prêts pour les changements à opérer et en sont même souvent à l'initiative.

PAGE 16 Mobilité



Apaiser la circulation, concilier les différents usages, offrir un air de meilleure qualité... Bordeaux Métropole s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur des mobilités douces et durables en encourageant la pratique du vélo, de la marche et l'utilisation des transports en commun sur son territoire. Deuxième commune la plus étendue de la Métropole, Mérignac tient un rôle important dans cette démarche.

PAGE 27 Alimentation



L'alimentation représente environ 25% de l'empreinte carbone d'un Français. Du champs à l'assiette, les collectivités ont un rôle important à jouer pour encourager une alimentation de qualité, réduire son impact environnemental et limiter le gaspillage alimentaire.

PAGE 34 Eau



Précieux bien commun, l'eau n'est pas une ressource infinie. Le changement climatique perturbe le cycle hydrologique, les eaux consommables sans traitement se raréfient, sa disponibilité même est parfois remise en question. Consciente de son rôle à jouer, Mérignac a engagé un plan d'économie d'eau.

Le développement durable à Mérignac

En 2003, Mérignac est pionnière en Gironde avec son Agenda 21. La démarche est nouvelle à l'échelon communal, le concept de développement durable est en plein essor et la Ville s'engage dans ce mouvement de fond avec un poste dédié à la gestion de cet outil de pilotage global qu'est l'Agenda 21. Progressivement, la prise en compte des enjeux de développement durable se traduit dans les pratiques quotidiennes de la Ville grâce à trois plans d'actions successifs lancés en 2006, 2011 et 2017. Cette vision globale basée sur l'équilibre entre

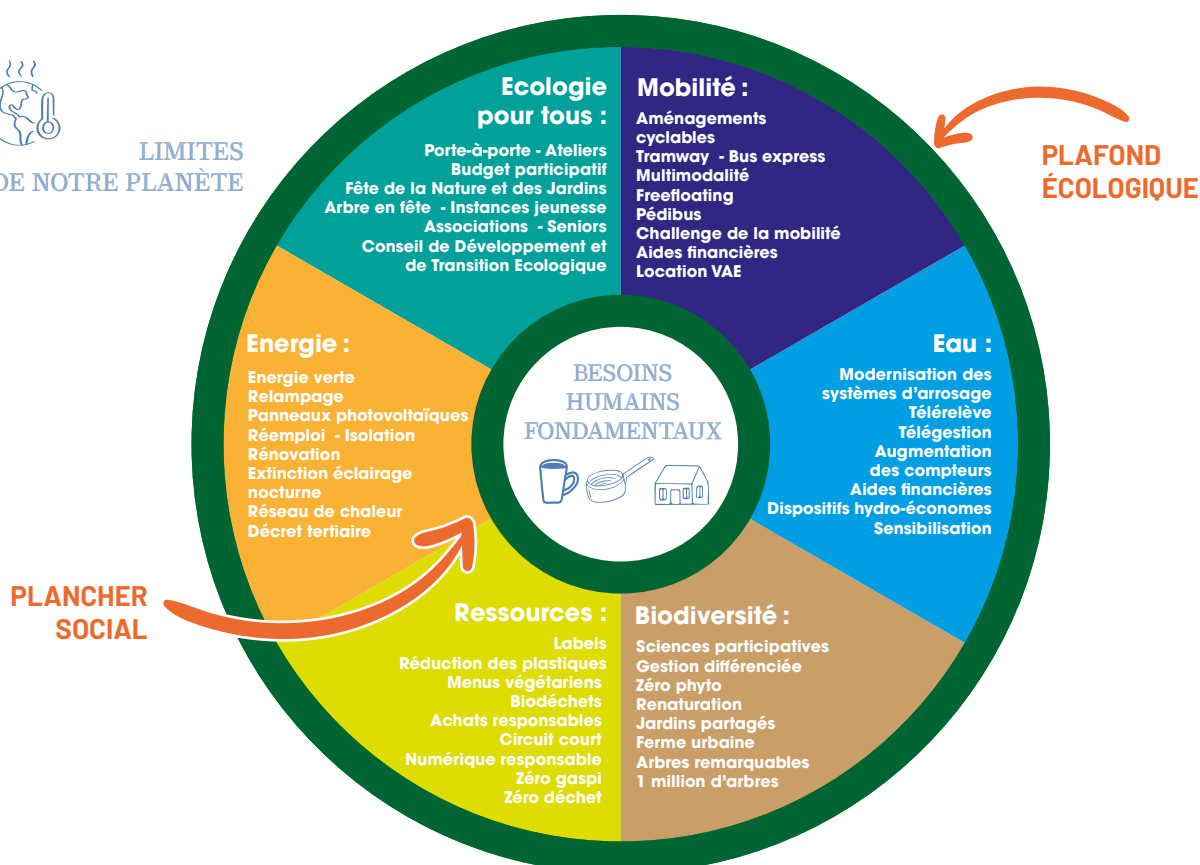
les piliers environnementaux, sociaux et économiques est désormais largement intégrée dans le pilotage de l'action de la Ville. L'urgence climatique et la protection de la nature étant des enjeux majeurs, la feuille de route du mandat actuel a donné un nouveau cap en accélérant les projets en matière de transition écologique et solidaire et en renforçant progressivement les moyens dédiés à l'animation de ces actions.



Objectifs de Développement Durable de l'ONU



LIMITES
DE NOTRE PLANÈTE



Une écologie pour tous



À Mérignac, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition écologique de la Ville en profondeur et pour continuer d'améliorer le cadre de vie.

Dès le plus jeune âge

À la crèche Badaboum de Capeyron, les 9 agentes ont proposé un grand nombre de projets tournés vers l'environnement. Des poules ont été accueillies pendant un mois. La crèche a également engagé une démarche zéro plastique, avec un retour à des plateaux inox, des verres... en verre, idem pour les biberons, et une solution lavante en vrac a remplacé les dosettes de sérum physiologique en plastique. Les draps jetables ont été remplacés par des serviettes, de même que les surchaussures sont désormais en tissu lavable. Les déchets alimentaires sont mis au composteur depuis deux ans déjà, ou donnés aux poules quand c'est possible. La crèche a ainsi réduit sa production de déchets de 70% ! Une réflexion est engagée pour passer au nettoyage vapeur, sans produits chimiques, et aux couches compostables, grande source de déchets.

Dix enfants de la halte-garderie du centre social de Capeyron ont également bénéficié d'une sortie nature dans le parc, encadrée par l'équipe de la transition écologique de la Ville.



Graine de maraichers

Le samedi 30 novembre 2024, la ferme des Chênes et son maraicher, Quentin Gross, ont accueilli les enfants des crèches et leurs parents pour une découverte du site. L'occasion pour les familles de découvrir l'exploitation qui alimente les assiettes de leurs enfants dans les crèches municipales, d'échanger avec l'agriculteur, et pour les plus jeunes, de participer à un atelier semis encadré par les professionnelles de la petite enfance. Plus d'une vingtaine de familles ont répondu présentes.

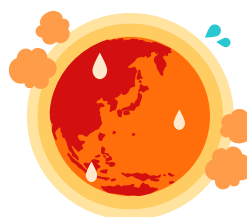


À bonne école

Le service Culture a invité le photographe Sébastien Sindeu, exposé en juin à la vieille église, et Mariem Naoui, océanographe, à un projet auprès de 4 groupes périscolaires, soit environ 60 enfants : Mérignac-sur-Mer. Ceux-ci ont découvert l'exposition artistique sur l'érosion du littoral de Soulac-sur-Mer. L'occasion de parler réchauffement climatique, recul du trait de côte et préservation de la biodiversité lors d'ateliers pédagogiques avec l'océanographe. Un projet similaire avec 2 classes « Mérignac-sur-ciel » a permis de questionner, là encore, les rapports que l'humain entretient avec l'environnement.

À la médiathèque, une classe de 30 élèves a participé à un défi lecture. Les ouvrages sélectionnés, sur le thème de l'écologie, ont été présentés par une bibliothécaire aux enfants et ont donné lieu à des échanges sur le sujet. À l'école maternelle de Bourran, une classe de moyenne section a bénéficié de séances en extérieur une fois tous les 15 jours. Cette « école du dehors » a permis une nouvelle approche pédagogique dans un cadre naturel.

La Classe climat, mise en œuvre depuis plusieurs années par Côté sciences pour 2 classes (55 enfants) consiste en une semaine scolaire dédiée à l'étude des phénomènes climatiques : montée des eaux, réchauffement etc.



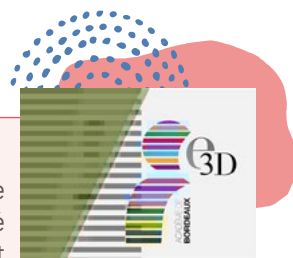
le label E3D c'est quoi



La labellisation « E3D » (Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global sur le sujet. C'est une composante importante

parmi les différentes modalités de renforcement de l'éducation au développement durable qui sont impulsées au niveau national et académique depuis 2019.

À Mérignac, dix établissements ont déjà obtenu le label : Joséphine Baker maternelle et élémentaire, Anatole France maternelle et élémentaire, Rosa Bonheur élémentaire, Jean Jaurès élémentaire, Jean Macé maternelle et élémentaire, Le Parc élémentaire et Oscar Auriac élémentaire.



La jeunesse s'intéresse

À l'occasion du festival Quartier Libre, un atelier autour des cinq sens permettait aux visiteurs de découvrir les secrets du monde sous-marin, fossiles et coquillages, mais aussi les enjeux liés à la pollution marine.

L'Info Jeunes est intervenue auprès du collège de Capeyron lors d'un atelier organisé pendant le Forum Citoyen. Les animateurs ont échangé avec les élèves autour du développement durable et de l'importance des gestes quotidiens pour préserver l'environnement et construire un avenir plus responsable. L'objectif de cette action était de sensibiliser les jeunes à leur rôle de citoyens et de les encourager à s'impliquer, à leur échelle, dans la transition écologique.



L'Info Jeunes Mérignac a également participé au Forum des Jeunes Engagés organisé par les Missions Locales de la Gironde avec un stand sur l'engagement local et international avec une sensibilisation au transport vert dans les mobilités internationales pour une vingtaine d'adolescents.

Dans le cadre de l'accompagnement SacAdos pour aider les jeunes à construire eux-mêmes leurs vacances, l'accent est mis sur l'importance de privilégier les transports peu polluants comme le train, le covoiturage ou le vélo, afin de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements. Les jeunes ont également été invités à réfléchir aux bonnes pratiques à adopter en vacances pour limiter leur impact environnemental (choix d'hébergements écoresponsables, respect des espaces naturels, gestion des déchets, consommation locale). Dix adolescents ont été accompagnés dans

leurs projets. Enfin, des ateliers linguistiques en anglais et/ou espagnol portant sur le thème « environnement, alimentation et consommation responsable » ont touché une dizaine de jeunes.

Vers les habitants

L'équipe d'animation de la transition écologique a mené des animations auprès de publics très différents, dans l'idée d'aller à la rencontre de tous. Régulièrement, elle se présente au domicile des Mérignacais pour leur proposer de petits défis en lien avec l'environnement. En 2023, l'expérimentation a commencé dans le quartier de Capeyron. En 2024, les habitants d'Arlac ont pu bénéficier à leur tour de ce dispositif innovant. À l'issue de cette première phase, ce sont près de 1 500 foyers qui ont été sensibilisés. En 2025, un important travail de réflexion a permis de faire évoluer la formule : les écogestes ont été adaptés aux besoins des habitants et à l'offre du territoire. Renoncer à la voiture pour un déplacement court, préparer un repas végétarien, faire un produit ménager soi-même, participer à un atelier climat, emprunter un tunnel à hérisson pour s'essayer aux sciences participatives... Ces défis ont été proposés à 150 nouveaux foyers, cette fois-ci dans le quartier des Eyquems.

En fin d'année, le Relais des aidants a suivi un temps autour des décorations de fête en matériaux de récupération. En janvier, c'est le Domaine de Fantaisie qui a accueilli l'équipe pour un atelier « lessive maison » à l'occasion des vœux des élus dans le quartier des Eyquems. Dans ses bureaux enfin, l'équipe a fait découvrir les notions de zéro déchet et d'écologie pratique aux cinq stagiaires de seconde accueillis fin juin à l'Hôtel de Ville.



L'arbre en fête

Pour sa quatrième édition, Bordeaux Métropole proposait de célébrer l'arbre nourricier du 7 au 13 décembre. À cette occasion, 450 plants d'arbres fruitiers ont été distribués aux habitants pour verdir leur jardin. 30 personnes de tous âges ont touché et observé une collection de différentes essences lors d'un atelier xylothèque et cinq sens. Une centaine de personnes a assisté à la projection du film *L'intelligence des arbres*, de Julia Dordel suivie d'un ciné-débat avec un directeur de recherche de l'INRAE. Les élèves du lycée horticole Camille Godard du Haillan ont proposé des séances de land art et de quiz aux passants dans le parc du Vivier. En parallèle, l'équipe d'animation est intervenue à trois reprises dans les centres de loisirs et périscolaires sur le thème de l'arbre et la pollinisation. Enfin, Bordeaux Métropole a financé des animations pédagogiques sur le thème pour 29 classes dans 8 écoles. Proposées par des associations comme les Petits Débrouillards ou Terre et océan, elles ont concerné 718 élèves.



Fresques et ateliers

Fresques du climat, du numérique, Puzzle climat, atelier 2tonnes... La Ville continue sa programmation d'ateliers coopératifs sur différents thèmes. Plus de cent personnes se sont inscrites ! Avec plus d'une douzaine de séances organisées à la médiathèque au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'offre a évolué et s'est enrichie. Une réflexion est en cours pour programmer également des ateliers plus courts et des formats différents afin de toucher tous les publics.

LES ATELIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Ateliers ludiques et conviviaux pour tout comprendre sur les enjeux écologiques et savoir comment agir !

Janvier, février et mars 2025

Samedi 18 janvier Fresque du climat • Médiathèque Michel Sainte-Marie de 9h30 à 12h30 Vous souhaitez comprendre le changement climatique ? Guidé par un animateur, découvrez le phénomène, ses causes et ses conséquences à travers une approche scientifique ludique et collaborative	Samedi 15 mars Fresque du numérique • Médiathèque Michel Sainte-Marie de 9h30 à 12h30 Atelier ludique et collaboratif, la fresque du numérique vous permet de comprendre en petits groupes les enjeux environnementaux du numérique. Venez échanger avec les autres participants, et accompagné d'un animateur bénévole, découvrez quelles sont les pistes pour atténuer votre impact !
Samedi 8 février Puzzle climat • Médiathèque Michel Sainte-Marie de 9h30 à 12h30 Venez découvrir comment diviser par deux votre empreinte carbone en 5 ans sans revenir à la lampe à huile ! Choisir une électricité verte ou baisser le chauffage ? Manger du bœuf local ou des légumes de saison ? Découvrez les choix au plus fort impact lors de ce défi en équipes !	Mercredi 26 mars Fresque de l'économie circulaire • Médiathèque Michel Sainte-Marie de 14h à 17h Quelles sont les ressources en tension ? Qu'implique ma consommation et comment la maîtriser ? Un atelier coopératif pour comprendre les impacts de notre modèle économique, discuter et réfléchir collectivement à nos modes de vie.
Samedi 15 février Fresque du numérique • Médiathèque Michel Sainte-Marie de 9h30 à 12h30 Atelier ludique et collaboratif, la fresque du numérique vous permet de comprendre en petits groupes les enjeux environnementaux du numérique. Venez échanger avec les autres participants, et accompagné d'un animateur bénévole, découvrez quelles sont les pistes pour atténuer votre impact !	Ateliers gratuits, sur inscription obligatoire www.merignac.com/les-ateliers-de-la-transition-ecologique ou au 05 56 55 66 57

Merignac

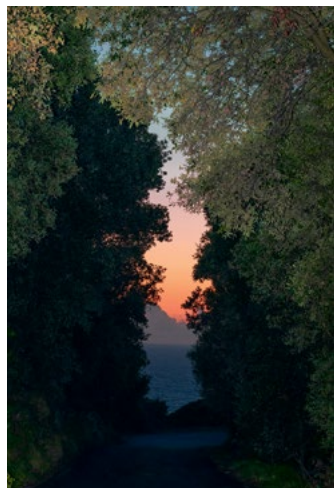
Mes courses à vélo

L'association Léon à vélo, avec le soutien de la Ville, a organisé en juin une opération commerciale baptisée Mes courses à vélo. Le but ? Encourager les mobilités douces et montrer que les courses du quotidien peuvent se faire sans voiture. Une vingtaine de commerçants partenaires, établis dans le quartier du centre-ville, ont joué le jeu et tamponné la carte de leurs clients lorsque ceux-ci venaient faire leurs achats à vélo. Un tirage au sort est venu récompenser les participants avec des lots proposés par les magasins, mais aussi les vélocistes ou l'association organisatrice. Cette première édition a rassemblé plus d'une trentaine de participants.



Nature et Culture

La médiathèque a organisé une séance pour dix personnes sur le thème des graines et d'un jardinage respectueux de la nature. Le site a également proposé l'exposition de Sébastien Sindou, photographe travaillant sur le thème de l'érosion du trait de côte à Soulac-sur-Mer. En plus des séances commentées des photos de l'artiste, différentes animations pour tous permettaient de découvrir l'écosystème dunaire : fresques océanes, atelier sédiments, écriture de slam scientifique, projection débat... L'exposition Mythologies de la photographe Letizia Le Fur proposait de se questionner sur la présence de l'homme dans la nature et son existence sans celui-ci.



Des associations dynamiques

Au cours du premier semestre 2024, des ateliers d'intelligence collective avaient rassemblé les associations du territoire autour des Objectifs de Développement Durable de l'ONU afin de construire un agenda 2030. Fait par et pour les associations, il a vocation à donner une lisibilité de l'utilité sociale et environnementale de celles-ci. L'utilisation des 17 objectifs de développement durable donne un panel large des contributions sociétales des associations au travers de leurs activités et projets. Désormais, toutes les associations subventionnées qui ont une convention avec la Ville s'engagent à mettre en œuvre des actions autour de minimum trois objectifs de développement durable minimum.

51 actions prioritaires ont été identifiées par les associations dans de nombreux domaines : alimentation, sport, santé, environnement, égalité, économie... Des indicateurs ont également été établis : participation, impact, durabilité, ainsi que la mesure du nombre de bénéficiaires directs et indirects. Une fresque du climat a été proposée, ainsi qu'un atelier sur l'intelligence artificielle et son impact environnemental.

Fête de la Nature

Pour sa deuxième édition, la Fête de la Nature et des Jardins a vu plus grand ! Avec plus d'une quarantaine d'exposants dont une dizaine d'associations, les Mérignacais ont pu trouver sur place de quoi se distraire et s'informer le temps d'une journée. Fabrication de bombes à graines, de chalets à abeilles solitaires, troc plantes, grimpe dans les arbres, parcours sensoriel... Le programme était adapté pour tous les âges. Plus de 3 500 personnes étaient présentes pour cette journée alliant nature et festivités.



45
exposants

200
participants
aux ateliers

3500
visiteurs

Climat et énergie

La sobriété énergétique est une nécessité. En rénovant les bâtiments et en adaptant nos habitudes, nous pouvons réduire significativement notre consommation énergétique sans renoncer au confort. La sensibilisation de tous les usagers au fonctionnement de ces bâtiments haute performance est également indispensable. Les efforts entrepris permettent déjà à Mérignac d'être une ville plus résiliente et plus sobre en énergie.

Le décret tertiaire

Depuis 2019, le décret tertiaire impose une réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments existants à usage tertiaire : -40% par rapport à l'année de référence en 2030, -50% en 2040, -60% en 2050. Ce décret concerne les bâtiments publics et privés. Au niveau national, 400 millions de m² sont concernés. À Mérignac, le décret s'applique à 85% du patrimoine, soit 130 760 m². Ces travaux permettent de rénover les bâtiments existants, de valoriser l'immobilier de la Ville tout en améliorant le confort des occupants aussi bien en hiver qu'en été. Les travaux concernent des opérations globales de rénovation énergétique (rénovation complète de plusieurs écoles) et des opérations ciblées d'amélioration des performances (raccordement au réseau de chaleur).

Rénover l'existant

En avril 2025, la réfection partielle du Pin galant a été achevée. Elle concernait l'étanchéité et l'isolation de la toiture. Dans le centre-ville, la réhabilitation des locaux de l'ancienne CPAM a commencé. Une salle polyvalente verra le jour, ainsi que les bureaux du service Commerces et événementiel. Au rez-de-chaussée, un espace de près de 200m² sera modulable en 2 petites salles. L'étage accueillera la partie administrative. Outre une meilleure réponse aux usages, les travaux viennent répondre aux problématiques d'isolation. L'isolation intérieure sera associée au changement des menuiseries. Le revêtement extérieur sera débarrassé d'une ancienne peinture étanche, permettant de meilleurs échanges thermiques et hygrométriques naturels.



À Capeyron, la salle des fêtes et le conservatoire vont connaître d'importants travaux, notamment l'installation d'un manteau thermique : isolation par l'extérieur avec un isolant biosourcé en fibre de bois et un bardage métal

de réemploi pour la façade nord, isolation par l'intérieur pour le reste. Est également prévue la réfection de tous les éclairages, des sols et la remise en peinture totale. Les cloisons et plafonds seront remplacés par des dispositifs acoustiques. L'objectif est de baisser de 60% les consommations énergétiques (soit l'objectif 2050 du décret tertiaire). Démarré en novembre 2025, le chantier doit être livré au printemps 2026.

la fibre végétale

c'est quoi



Un isolant en fibre ou en laine végétale est un isolant biosourcé composé majoritairement d'une biomasse d'origine végétale, d'où son nom. Ce type de matériau d'isolation est fabriqué à partir de matériaux tels que le chanvre, le lin, le coton, le bois ou encore le bambou. Du fait de leurs propriétés thermiques particulières, les fibres végétales permettent un meilleur confort d'été que d'autres matériaux comme la laine de verre.

Été 2025, la crèche Croqu'île a déménagé le temps des travaux dans ses locaux. Le chantier, livré en 2027, portera sur la ventilation et l'isolation thermique, mais aussi la restructuration et l'extension des lieux.

Concernant la salle culturelle du Krakatoa, les travaux de gros œuvre ont été achevés à l'automne 2025. Le bâtiment sera livré avant l'été 2026. L'aménagement d'un square, entre la salle de concert et l'école maternelle, a été ajouté au projet.

Au Centre-Ville, la maison de la nature, acquise en 2021, va bénéficier d'une réhabilitation ambitieuse : travaux de rénovation énergétique, nouvelle distribution de l'espace. Des études sont en cours pour proposer un bâtiment adapté aux besoins des différents publics (scolaires, habitants, entreprises...) et un lieu emblématique de l'environnement.

ZOOM SUR...

les écoles nouvelle génération

Les études pour l'extension et la réhabilitation (dont la rénovation énergétique) sont en cours pour l'école Jean Macé. Quartier de la Glacière, l'aménagement des cours d'école Anatole France maternelle et élémentaire a commencé pendant l'été 2025. Afin de ne pas gêner les usages, la seconde partie des travaux s'effectuera été 2026, pendant les vacances scolaires. En plus du renouvellement des jeux et du mobilier, le chantier prévoit le décroutage d'une partie des sols et la plantation de sujets de différentes hauteurs dans le but de végétaliser les espaces extérieurs, jusqu'à présent très minéraux.

Les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école Jules Ferry ont démarré en juillet 2025. Le projet a été conçu selon le référentiel NF HQE (haute qualité environnementale) selon 4 axes : la sobriété carbone à la construction, la performance énergétique et la sobriété carbone à l'usage, une gestion optimale des confort été et hiver pour les occupants et une implantation environnementale de qualité. L'enveloppe thermique a été pensée pour être performante, avec des protections solaires et une ventilation naturelle assistée contrôlée (VNAC). La charpente sera en bois, ainsi que les ossatures en façade de l'extension, ou encore les persiennes permettant de filtrer la lumière. Un isolant en laine de bois sera également employé. La démolition sera limitée au maximum afin de garder l'existant autant que possible et limiter le recours à des matériaux de construction neufs, dont l'impact environnemental est fort. Les menuiseries intégreront des entrées d'air, que les brasseurs installés au plafond viendront faire circuler : ainsi, le système de renouvellement de

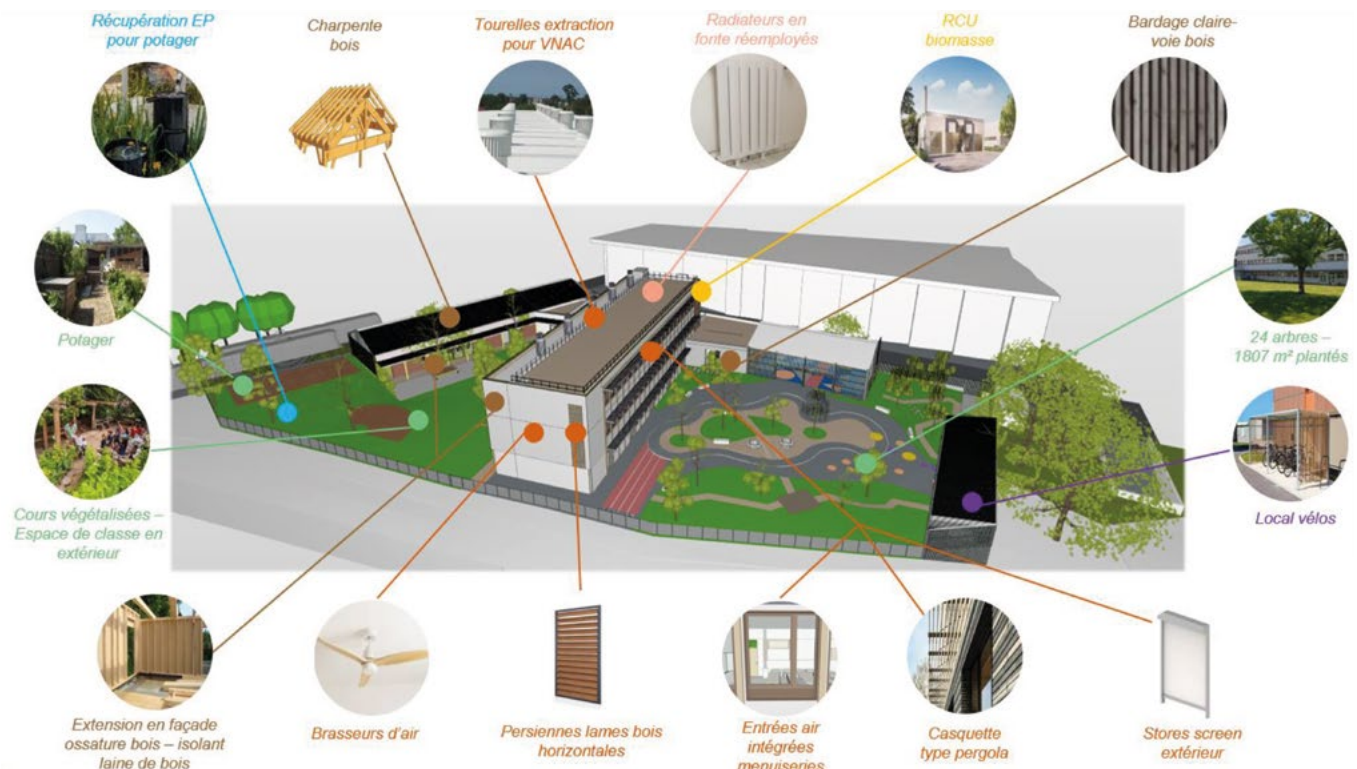
l'air se veut particulièrement innovant. Deux cours, ludiques et pédagogiques, seront végétalisées grâce à la désimperméabilisation puis la plantation de 1 807m² agrémentés de 24 arbres. Aménagement moderne s'il en est, une installation permettra de faire classe en extérieur. Un espace sera dédié au potager, alimenté grâce à un dispositif de récupération d'eau de pluie. De nombreux éléments de l'ancien établissement vont être réintégrés : sanitaires (lavabos, cuvettes) mais aussi patères ou radiateurs en fonte. La terre ou les gravillons du toit existant seront aussi réutilisés. Outre l'économie d'achat de matériaux neufs, le réemploi in situ permet d'économiser le coût des bennes d'évacuation. Un local vélos permettra d'encourager les mobilités douces. Enfin, à terme, le bâtiment sera raccordé au réseau de chaleur urbain.

Créature Architectes



Thématiques :

Confort
Énergie
Eau
Biosourcé
Réemploi
Biodiversité / accès nature
Mobilité douce



**La ventilation
naturelle
assistée contrôlée
c'est quoi**



La ventilation naturelle assistée contrôlée (VNAC) combine les principes de la ventilation naturelle avec une assistance mécanique pour optimiser le renouvellement de l'air dans les bâtiments. Elle permet de maîtriser et d'augmenter le débit d'air d'une ventilation naturelle en plaçant un extracteur d'air dans les conduits. Cet extracteur d'air va créer une dépression, qui va propulser l'air humide et les odeurs vers l'extérieur et forcer l'air frais à entrer dans le bâtiment. Il peut être actionné naturellement par le vent ou, en son absence, par une assistance mécanique.

À Beutre, les études pour l'école Oscar Auriac sont achevées, les travaux de démolition commenceront fin 2025. L'extension et la réhabilitation seront assorties d'importants aménagements paysagers. Enfin, l'établissement sera raccordé au futur réseau de chaleur. Profiter de la requalification de l'équipement pour renaturer un site largement minéralisé et bâti, c'est le défi relevé par la Ville et le maître d'œuvre. Ce chantier est l'occasion de participer à renforcer le corridor écologique à l'échelle du quartier tout en composant avec le « déjà là » (surfaces minérales et patrimoine végétal).



Architecte Vazistas



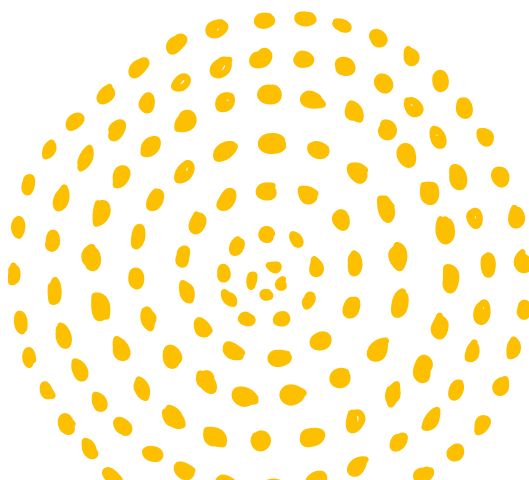
Une attention particulière est portée à la biodiversité faunistique par la mise en place de nichoirs et refuges divers ainsi qu'à la biodiversité floristique par l'utilisation d'une palette végétale locale, rustique, économe en eau et en entretien. Les aménagements extérieurs se feront de façon à limiter l'impact environnemental mais aussi à sensibiliser les enfants à la fragilité de leur environnement. Le projet prend en compte les contraintes des coûts de gestion et d'entretien en les limitant au maximum grâce à des choix astucieux : paillage, végétaux rustiques, matériaux bruts et durables, systèmes de récupération des eaux pluviales (noues de collecte, structures réservoirs sous les matériaux perméables). Le projet prévoit la plantation d'environ 30 arbres d'une dizaine d'essences en complément des arbres existants maintenus.

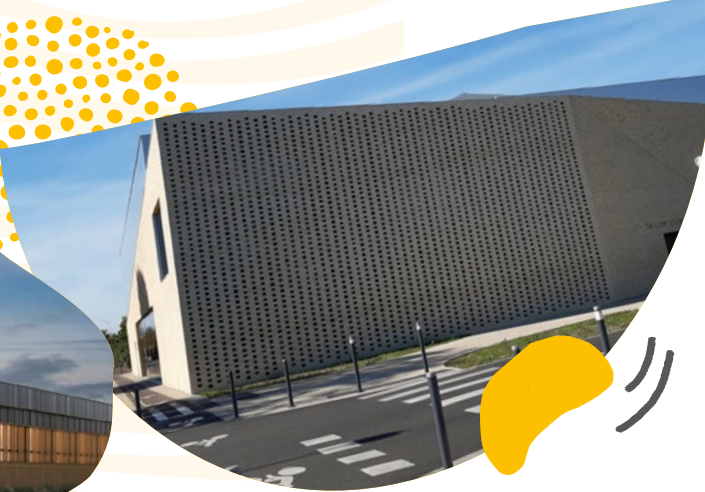
L'école Joséphine Baker va bénéficier d'importants travaux de réhabilitation. L'installation d'un manteau thermique (isolation par l'extérieur, composé d'un isolant biosourcé en fibre de bois et d'un bardage bois naturel) sera complétée par l'installation de deux centrales de traitement avec modules adiabatiques permettant un air sain toute l'année, et rafraîchi l'été de manière naturelle. Concernant le toit, le choix a porté sur une étanchéité réfléchissante, dont la couleur claire (effet d'albédo) permet de réfléchir les rayons du soleil. L'isolant en toiture absorbe de ce fait beaucoup moins la chaleur. Conformément au décret tertiaire 2020, l'objectif est de baisser de 60% les consommations énergétiques. Débutés au cours de l'été 2025, les travaux s'achèveront en mars 2026.

**Un procédé
adiabatique
c'est quoi**



Un module adiabatique est un système de refroidissement qui utilise le principe de l'évaporation de l'eau pour abaisser la température de l'air. L'air chaud et sec passe à travers un aérosol d'eau froide et provoque une évaporation partielle de celle-ci. L'énergie nécessaire à l'évaporation de l'eau est extraite de l'air, qui est ainsi refroidi et humidifié. Cette technique est aussi appelée bioclimatisation ou climatisation naturelle.





Belle performance pour le sport

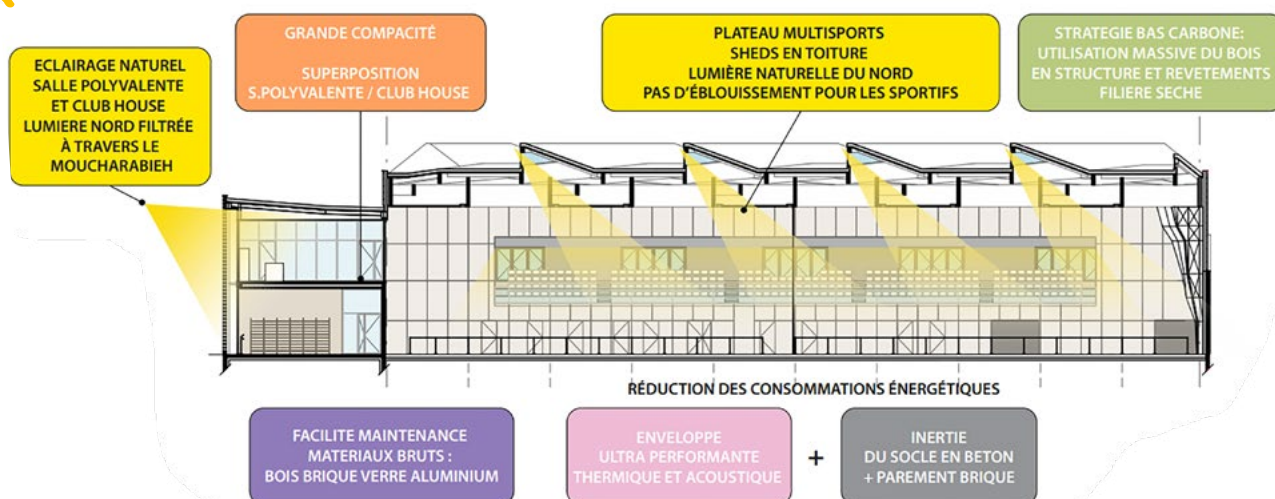
Le gymnase Alice Milliat a été livré en septembre 2025. La construction a été pensée avec un objectif de performance E3C2. Ce label « énergie plus, carbone moins » intègre l'empreinte environnementale de la construction du bâtiment en plus de sa performance énergétique. Le E s'échelonne de 1 à 4 (la meilleure note) tandis que le C se décline en niveaux 1 et 2. E3C2 constitue ainsi un très bon score pour ce nouvel équipement municipal. Le toit accueille des panneaux photovoltaïques tandis que le principe de ventilation en « free cooling » permet de rafraîchir le bâtiment grâce à l'utilisation nocturne des ouvrants. Il a été conçu le plus compact possible : les gradins sont au-dessus des annexes sportives, de même que la salle polyvalente et le club house sont superposés. L'enveloppe est parfaitement isolée, acoustiquement et thermiquement. Le recours au bois et à la filière sèche concourt efficacement à la stratégie bas carbone du bâtiment. Un socle en béton avec parement en brique permet de créer l'inertie thermique nécessaire à un bon confort d'été. Les trois principaux espaces d'activité sont ventilés de manière naturelle. Le gymnase est raccordé à la chaudière géothermique de l'école voisine, les besoins en chauffage sont ainsi en grande partie assurés par l'installation mutualisée de géothermie moyenne profondeur, qui assure également le préchauffage de l'eau chaude sanitaire (douches) de l'équipement. La récupération des eaux de pluie se fait sous le plateau sportif extérieur.

La filière sèche ? c'est quoi



La filière sèche est une méthode de construction qui n'utilise pas d'eau sur les chantiers. Les matériaux utilisés en filière sèche sont sélectionnés avec soin et le béton ou le ciment ne sont pas admis (filière humide). Les éléments de construction (bois ou métal) sont préassemblés en atelier. La filière sèche permet des chantiers plus rapides, plus économiques, et surtout plus respectueux de l'environnement en limitant la consommation des matières premières et en réduisant les déchets de chantier.

Les travaux du gymnase Léo Lagrange ont démarré en juillet 2025. La conception bioclimatique du bâtiment se veut ambitieuse. Le préau, installé temporairement sur le site pour permettre des pratiques sportives en extérieur avant la livraison du gymnase, a été démonté. Il sera réemployé au stade du Jard pour venir enrichir les équipements du site. À sa place, la construction bas carbone sera réalisée en partie avec des matériaux biosourcés et issus du réemploi. La priorité a été donnée à la lumière naturelle pour l'éclairage. Les consommations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire viseront la sobriété énergétique grâce, entre autres, à l'installation d'une pompe à chaleur. 200m² de panneaux photovoltaïques sur le toit (43kWc) permettront l'autoconsommation. À terme, 2 000m² supplémentaires pourraient permettre une production complémentaire.



Consommations

Onze anciennes chaufferies municipales ont été modernisées pour améliorer le rendement et réduire les pertes. Cinq d'entre elles ont même été raccordées au réseau de chaleur. Ces travaux ont généré 27% d'économies de gaz entre 2022 et 2024.

Entre 2022 et 2024, la Ville a réduit sa consommation d'énergie de plus d'un cinquième et la part d'énergie renouvelable est passée de 2.7% à 8.4%.

Éclairage nocturne

Après un important travail effectué depuis plusieurs années, 70% du parc est désormais équipé en LED, avec un objectif de 86% en 2026. Le projet se poursuit, avec notamment la modernisation des armoires de commande. Celles-ci permettront une gestion plus fine des allumages et des puissances, afin d'expérimenter d'autres manières d'éclairer pour répondre aux usages tout en maîtrisant les coûts. En effet, la détection est une des solutions mais ne convient pas à toutes les situations présentes sur l'espace public méridional.

La loi impose l'extinction des vitrines, enseignes et bureaux la nuit lorsqu'ils ne sont pas en activité. À Mérignac, les contrôles et la sensibilisation ont porté leurs fruits : en 2 ans, 90 % des commerces en infraction se sont mis en règle.

Réseau de chaleur urbain

En 2025, de nouveaux bâtiments se sont vus raccordés au réseau de chaleur : la médiathèque du ainsi que 4 bâtiments du groupe scolaire Jean Jaurès Michèle Sainte-Marie (écoles élémentaires, maternelle et réfectoire). À terme, l'école Jules Ferry et le pôle jeunesse profiteront également du dispositif.



Le photovoltaïque se développe

Différents sites ont été mis en service en 2025, augmentant la part des énergies renouvelables dans les consommations de la Ville. La Maison des Habitants de Beaudésert a développé une installation de 97m² pour une production de 21.25 kWc. L'office de restauration du groupe scolaire des Bosquets a inauguré une installation de 40m² permettant la production de 8.9 kWc. Enfin, le Relais des solidarités bénéficie désormais de 123m² de toiture photovoltaïque générant 26 kWc. L'énergie produite sur ces trois sites est destinée à

l'autoconsommation, le surplus est réinjecté dans le circuit. Les travaux du groupe scolaire Edouard Herriot se poursuivent sur la charpente et la couverture. Le déploiement des panneaux par l'association exploitante est prévu pour fin 2025. Eté 2025, 16 bâtiments étaient équipés de panneaux photovoltaïques pour la production, alimentant ainsi 24 bâtiments municipaux.

Dans les quartiers : l'exemple Marne Soleil

À travers le projet urbain du secteur Marne Soleil, de nombreuses questions sont traitées. La recherche du « mieux construire » d'une part, grâce à une stratégie de réemploi, une conception bioclimatique des bâtiments et une expérimentation d'économie circulaire des déchets de chantier avec la plateforme de valorisation. La place de la nature d'autre part, avec la végétalisation des espaces publics et privés, la création de parcs, et l'expérimentation de refertilisation des sols.



OIM Aéroport

Les caractéristiques spécifiques du territoire de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Aéroport appellent à accompagner les entreprises dans leur transition écologique. Une grille d'évaluation riche et détaillée est proposée par Bordeaux Métropole afin qu'elles puissent mesurer leurs actions et suivre les préconisations en fonction de leurs spécificités et leur niveau de maturité. Pour chaque thématique, l'entreprise est invitée à consulter les actions référencées, déterminer si elle les a mises en œuvre ou si elle en a préféré d'autres. Un score est ensuite calculé en fonction des réponses et permet de guider vers les actions prioritaires. Les critères d'évaluation, en lien direct avec le quotidien des entreprises, sont nombreux et aussi exhaustifs que possible. Quelques exemples : commande d'un bilan carbone, présence d'un restaurant d'entreprise éco-engagé, cadeaux commerciaux écoresponsables, volonté de développement des énergies renouvelables sur le site, livraisons professionnelles à vélo, audit de la flotte de véhicules, préférence pour le fret maritime ou ferroviaire, certifications diverses, adhésion à des groupements de commande, volonté de baisse de la consommation énergétique, achat sur critères environnementaux, végétalisation du site, évaluation de l'empreinte eau etc. L'évaluation de chaque entreprise est mise en

perspective avec les besoins prioritaires identifiés dans sa zone et elle bénéficie d'un accompagnement pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

Guider les entreprises

En novembre 2024, le service Développement Economique de Bordeaux Métropole en partenariat avec la Ville a organisé un événement pour sensibiliser les entreprises au décret tertiaire et leur exposer les solutions. Trente entreprises du territoire ont participé à cet atelier en deux temps. Les entreprises ont également été accompagnées pour leur permettre d'autoévaluer leurs pratiques vertueuses et d'identifier leurs axes d'amélioration en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises. La grille proposée s'inscrit dans l'objectif d'accompagner les entreprises à contribuer à la trajectoire que s'est fixée la métropole dans le plan climat air énergie territorial : neutralité carbone en 2050. Après une phase de test auprès de 5 entreprises, 40 autres ont suivi le webinaire de présentation.

Soutenir les particuliers

En septembre 2024, une réunion d'information concernant la rénovation énergétique et les aides disponibles a été organisée par la Ville avec le soutien de Bordeaux Métropole, du CREAQ et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Une vingtaine d'habitants désireux de s'engager dans des travaux ont participé à l'échange qui a permis de clarifier les dispositifs d'aides et informer sur les bénéfices des différents modes de chauffage et d'isolation.

Mérignac et l'enseigne Castorama ont lancé un nouveau partenariat : 3 stages courts au sein du magasin de bricolage ont été relayés par la Ville dans sa communication afin d'inciter les particuliers à effectuer les premiers travaux de rénovation énergétique eux-mêmes (isolation, VMC, radiateurs). Tous les ateliers ont affiché complet (près d'une vingtaine d'inscrits au total) et une seconde session a été programmée à l'automne 2025.



Mobilité



Depuis 2021, Bordeaux Métropole s'est engagée dans l'amélioration de ses infrastructures de transport en s'appuyant sur son schéma des mobilités. Mérignac participe activement au suivi de la mise en œuvre de ce schéma et bénéficie de progrès significatifs au service de la mobilité des habitants.

Territoire métropolitain : quelques chiffres

Depuis 2020, Bordeaux Métropole a consacré 3,2 milliards d'euros aux transports en commun. Ceux-ci ont retrouvé leur fréquentation d'avant-Covid. La progression continue, avec plus de 8% en 2024,



notamment grâce aux extensions du tramway A et la mise en service du Bus Express G, les deux concernant Mérignac. Le vélo représente 8% des transports adoptés dans l'agglomération, et a connu une hausse de 8% entre le premier et le second semestre 2024. Depuis le début du mandat métropolitain, les aménagements cyclables ont augmenté de 16%, soit 238 km supplémentaires. Le free floating connaît un véritable succès. Avec 6 500 trajets par jour, l'utilisation a évolué favorablement de 12% entre début et fin 2024. 61% des trajets concernent les trottinettes, 23% les vélos à assistance électrique et 16% les scooters. Les opérateurs ont déployé la seconde partie de leur flotte de vélos fin 2024, expliquant ainsi l'augmentation spectaculaire de 131%.

Un autre record est détenu par les points de charge pour voitures électriques avec une augmentation d'utilisation de 54%.

Rocade et covoiturage

Portée par Vinci Autoroutes, une étude est en cours sur un projet de voie réservée au covoiturage. Elle concerne la rocade ouest et permettrait de fluidifier le trafic.

Tramway

Avec une fréquentation comprise entre 9 000 et 11 000 voyageurs par jour, l'extension de la ligne A vers l'aéroport confirme son attractivité et affiche des chiffres stables, identiques à 2023-2024. En janvier 2026, ce trajet sera rebaptisé ligne F et reliera directement l'aéroport à la gare Saint-Jean, tandis que la portion Haillan-Florac prendra le nom de ligne E. Les travaux durant l'été 2025 ont permis de reconfigurer les aiguillages, une refonte du réseau en décembre 2025 fera correspondre les lignes de bus aux nouvelles lignes de tramway.



Le parking relais Caroline Aigle a été livré fin 2024. Un nouveau parking relais sera livré au printemps 2026. Situé au Haillan-Mermoz, il viendra compléter l'offre dans ce secteur proche de Mérignac et proposer entre autres une connexion avec le Bus Express G.

Bus express G

La ligne G connaît un très vif succès, notamment pour les trajets domicile-établissements scolaires. Fin 2024, on recensait 29 000 passagers par jour, 30 000 début 2025. Le tronçon Saint-Aubin-Mérignac représente environ 30% des utilisations de la ligne. De nouveaux bus électriques, plus longs (24 m) devraient permettre un meilleur confort des usagers tout en augmentant les capacités d'accueil. D'autres bus express sont en projet, notamment à la place de l'actuelle ligne 35 qui traverse Mérignac sur un axe nord/sud.



Bornes de recharge pour véhicules électriques

Les bornes de recharge ont été livrées au Burck et au Grand Louis fin 2024, au stade du Jard et à l'église Sainte Bernadette début 2025. À Mérignac centre, les bornes installées seront raccordées fin 2025. 47 places raccordées ont été livrées au printemps 2025 dans le parking souterrain de Mérignac centre. Au cours des trois années du Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques (SDIRVE), ce sont plus de 90 points qui ont été mis en service à Mérignac, soit un nombre doublé par rapport à 2022.

Free floating

Deux stations très fréquentées ont été agrandies : le Burck et Peychotte. Le prochain appel à manifestation d'intérêt d'échelle métropolitaine comprendra de nouvelles règles de stationnement pour les 8 000 à 10 000 trajets en trottinettes prévus quotidiennement sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Aménagements cyclables

La Ville compte 54 km de pistes cyclables, 69 km de bandes cyclables. Une voie verte de 700 m est en cours d'aménagement allée des acacias pour faciliter l'accès au complexe sportif Daniel Colombar. Plus de 800 mètres seront aménagés à Beutre fin 2025 au niveau des allées Charles Darwin, ce qui viendra connecter le quartier de Beutre et le secteur du Bourgaillh à Pessac. Cet itinéraire correspond au Réseau Express Vélo 2, ou ReVe 2. À la même période, 900 mètres d'aménagements entre le secteur Quatre Chemins et l'avenue Mendès France viendront compléter l'itinéraire 11 qui reliera Bordeaux à Martignas. Une partie est déjà aménagée avenue Dassault, les 15 km restants sur les 20 km d'itinéraire font l'objet d'études et de concertations, notamment place Mondésir ou l'autre partie de l'avenue Marcel Dassault.

Deux autres chaudières ont été créés après la première expérimentation en 2023 rue Alfred de Vigny.

Le dispositif a été mis en place au Burck rue du général Weygand (à proximité de l'école) et rue de Garies à Chemin Long. La création d'un nouveau, avenue du Pradas, est envisagée pour fin 2025, ainsi que le prolongement de celui rue Alfred de Vigny.



Avenue Mendès France, l'expérimentation de la priorité cycliste au giratoire est une réussite. Les bonnes habitudes ont été prises et la signalétique pourra être enlevée à l'automne 2025. Expérience concluante pour le tout premier dispositif intra-rocade de ce type en Gironde !



La Ville s'est équipée de 15 arceaux vélos temporaires. D'une capacité de 6 vélos chacun, ces arceaux peuvent être déployés lors d'événements ponctuels pour accueillir les vélos des cyclistes venus en très grand nombre. Une façon de plus d'inciter les usagers à privilégier les mobilités douces !



Maison du vélo

La Maison du vélo Mérignac-Le Haillan, gérée par l'association Léon à vélo, accueille la permanence de Bordeaux Métropole pour le prêt de vélos (classique ou à assistance électrique). Les demandeurs proviennent d'un grand quart nord-ouest de la Métropole (Mérignac, mais aussi Saint-Médard-en-Jalles ou Eysines). Cette antenne vient faciliter l'accès au service de location d'une population géographiquement éloignée de la Maison des Mobilités de Bordeaux-la Victoire. 34 prêts gratuits, 9 départs et 15 retours de location ont été effectués sur cette antenne en 2024 lors des permanences Cykléo-TBM.



Service de location VAE

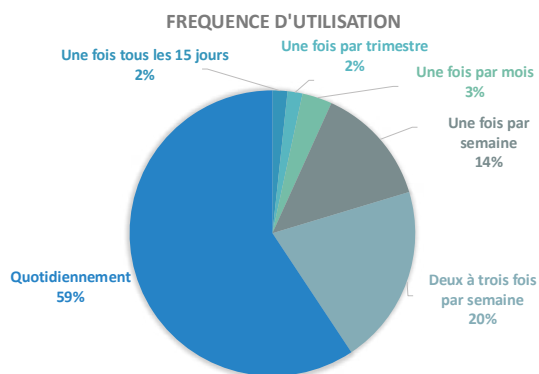
Au cours de l'année 2024, les 165 VAE de la flotte municipale ont généré 168 réservations, chaque vélo parcourant en moyenne 1093 km. Au total, ce sont près de 110 000 km qui ont été effectués soit 2.8 tours de la Terre et 16.9 tonnes de CO2 évitées !

Avril 2025 a vu le lancement du nouveau service de location. De nouveaux prestataires (logiciel de réservation, maintenance) ont été sélectionnés et offrent depuis un service supérieur aux usagers grâce à une meilleure réactivité.

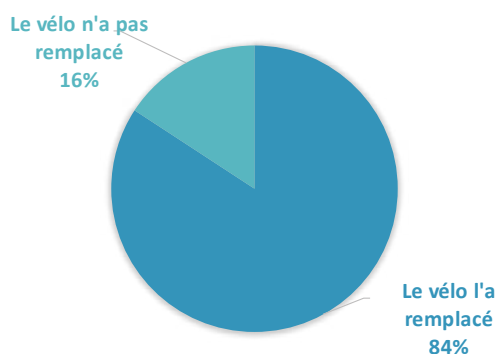


Une moyenne de 38 km parcourus par semaine pour les enquêtés.

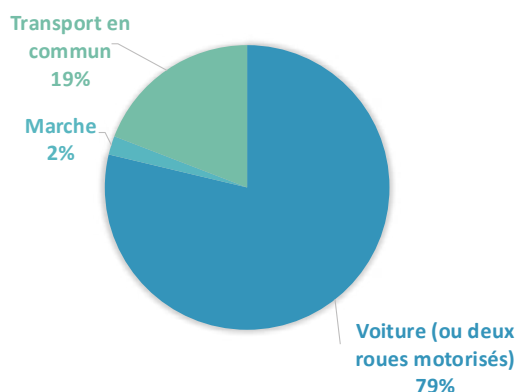
Usage du VAE de location



LE VELO A-T-IL REMPLACÉ VOTRE MODE DE DEPLACEMENT CLASSIQUE ?



MODE REMPLACÉ PAR LE VELO



Aides à l'achat de VAE

En février 2024, l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique a évolué. Elle est désormais versée en fonction des revenus. En 2024, 177 aides ont été accordées pour un montant de 30 000€. Au 1^{er} juillet 2025, 70 aides ont déjà été accordées pour un montant de 10 000€.



Des associations dynamiques

Acteurs incontournables de la pratique cycliste mèrignacaise, Léon à vélo et Vélocité contribuent à rendre le vélo accessible à tous. Les deux associations ont renforcé leurs liens afin de poursuivre leur engagement en faveur de l'amélioration des aménagements cyclables. Des formations pour mieux appréhender les contraintes d'aménagement de l'espace public ont été proposées aux bénévoles et des réunions de concertation avec la Ville et la Métropole ont eu lieu tous les trimestres. Près de 50 fiches pointant les améliorations à effectuer sur l'espace public ont été établies.

En 2024, Léon à vélo a mené des ateliers mobilité auprès des salariés des grandes entreprises du territoire (Ariane Group, Safran Ceramics, Dassault Aviation, BA 106, Cultura...). Après des habitants, les actions ont permis d'apprendre à pédaler à 12 adultes en insertion, et à 10 autres de trouver plus d'assurance dans leur pratique. 43 prêts gratuits aux adhérents ont aussi facilité les projets personnels de mobilité ou les tests avant achat.



À bonne école

Le groupe scolaire Joséphine Baker et l'école maternelle Anatole France ont participé au Challenge inter-écoles organisé à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. Pendant une semaine, les élèves (et leurs parents !) ont été invités à venir à l'école autrement qu'en voiture. 211 écoliers en élémentaire et 249 en maternelle ont ainsi été sensibilisés aux mobilités douces. L'école maternelle a remporté deux prix : celui de l'écomobilité (proportions de trajets réalisés en mobilités douces) et celui du plus bel effort (prise en compte du report modal). Bravo à tous les participants !



Toujours à Joséphine Baker, trois classes de CM1-CM2 ont effectué le premier P'tit tour vélo méridional ! Le 10 juin, une soixantaine d'élèves a parcouru le trajet entre l'école du Burck et le parc de la mairie en faisant quelques étapes pédagogiques autour du patrimoine historique ou végétal. L'occasion de transposer en milieu urbain les savoirs acquis avec l'éducateur sportif au cours d'un cycle vélo, de découvrir plusieurs points d'intérêt locaux mais aussi de repérer le trajet vers leur futur collège...

En plus, 49 classes ont suivi un cycle vélo au cours de l'année scolaire, dont 20 ont effectué une sortie en milieu ouvert. Parmi elles, 14 ont participé au P'tit tour USEP départemental. Avec des éducateurs sportifs formés à l'enseignement de la pratique cycliste, Mérignac est fière de compter 12 écoles élémentaires engagées dans le programme Savoir Rouler À Vélo (SRV). Le service des Sports a fait l'acquisition de 15 nouveaux vélos portant la flotte à 65 afin de garantir l'accès à un matériel de qualité pour tous lors des séances.

Une ligne de vélobus a été créée à Beutre. Elle vient compléter les deux lignes de pédibus qui desservent l'école Oscar Auriac et s'ajoute aux pédibus de Rosa Bonheur, Marcellin Berthelot et Anatole France (2 lignes pour chaque école).

La jeunesse s'intéresse

Chaque année, des journées de prévention sont organisées en avril à destination des jeunes. Echanges avec la Police Municipale autour des bonnes pratiques en trottinette électrique, ateliers « angles morts » avec Bordeaux Métropole pour expliquer comment se placer sur la chaussée lorsqu'on circule en deux roues, simulateur de conduite vélo ou encore stand TBM pour

expliquer les dangers aux abords du tram : ils ont été 270 participants pour l'édition 2025.



Appel à projet

La Ville est lauréate de l'appel à projet AVELO3 qui a donné un accord de principe pour un financement de 67 000€. Le dispositif accompagne les engagements en termes de mobilité, comme la location de vélos à assistance électrique, la pratique en milieu scolaire... En plus d'un soutien financier à ses actions, Mérignac obtient un accompagnement de l'ADEME dans ses projets (formations, outils...).

Exemplarité interne

Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) effectue une part de ses déplacements à vélo. Quatre agents utilisent régulièrement les VAE pour se rendre chez les bénéficiaires, et ont parcouru 4 800 km en 2024.

Un quadricycle électrique urbain a été acquis par la Ville en septembre 2024. Cette petite voiture (modèle AMI de Citroën) a déjà permis d'effectuer 1 483 km pour des déplacements de courte distance sur le territoire. Un minibus diesel Crit'air 3 a été remplacé par un modèle électrique. De la même façon, deux utilitaires légers type Renault Kangoo très anciens ont été remplacés par une Citroën Berlingo électrique : à mesure que le parc roulant est renouvelé, les usages sont questionnés et les véhicules mutualisés afin de réduire leur nombre. Enfin, un triporteur à assistance électrique a été testé par le service Logistique pour ses livraisons légères.





Biodiversité et usage des sols

En octobre 2024, le Conseil Municipal a approuvé le lancement de l'opération « Continuons Mérignac Ville Verte ». Ce plan de renaturation vise, entre autres, à renforcer plantations et espaces verts sur la période 2024-2030.

Continuons Mérignac Ville Verte, ou comment répondre à 4 enjeux majeurs sur le territoire :

- Proposer à chaque Mérignacais un espace vert accessible à moins de 500 mètres de chez lui
- Lutter contre les îlots de chaleur par la désartificialisation des sols et la renaturation de l'espace public et privé
- Préserver la biodiversité et la ressource en eau
- Associer la population à la réalisation de la ville verte.

Zéro Artificialisation Nette

Conformément à la loi Climat et résilience de 2021, Bordeaux Métropole et les communes se sont engagées dans la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Net (ZAN) par une modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Dans un premier temps, sont identifiés les futurs sites de développement sur le territoire métropolitain pour les besoins en logement, locaux d'activités, équipements... Puis les données obtenues sont croisées avec les objectifs réglementaires de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF) existants.

Stratégie de gestion des espaces verts

Le plan de gestion des espaces verts de la ville de Mérignac vise à organiser l'entretien des espaces verts en fonction de différents critères : environnementaux, économiques et sociaux-culturels. Un diagnostic des espaces a été réalisé au préalable et a permis de définir des objectifs de gestion. Ces objectifs déterminent ainsi un plan d'actions et impactent directement les choix à mener sur le terrain par les équipes. Le plan de gestion de la ville de Mérignac comprend 4 codes de base qui définissent les méthodes d'entretien des différents sites en fonction de leurs caractéristiques d'usage.

Ainsi, le recours à la fauche tartinée est de plus en plus fréquent afin d'éviter la fermeture des milieux par le développement de ronciers. Cela permet par exemple de maintenir une prairie ouverte, favorable à l'accueil des pollinisateurs sauvages.





1 - Priorité au fleurissement :

l'art du jardinier est mis en valeur (parc du Vivier)



2 - Priorité au récréatif :

l'action du jardinier est modérée (parc de Bourran)



3 - Priorité écologique :

l'action du jardinier est limitée (parc du Luchey)



4 - Priorité aux espaces naturels :

le jardinier n'est plus maître de l'entretien (bois du Burck)



Des renouvelées plantations

Au parc du Vivier, les aménagements ont été repensés début 2025. La partie horticole est désormais concentrée dans un jardin à la française entre le bâtiment de la Chartreuse et le bassin. Elle permet de mettre en valeur le bâti, d'offrir un cadre agréable aux visiteurs (dont les célébrations de mariages)

tout en valorisant le savoir-faire horticole des équipes techniques. Dans le reste du parc, l'intervention des services est plus légère pour préserver un aspect plus naturel. À l'intérieur du parc, la végétation a été densifiée par la plantation de 130 arbustes et 250 plantes vivaces le long de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Autour du bassin, ce sont 500 vivaces qui sont venues habiller les berges. À l'Hôtel de ville comme ailleurs, on privilégie le passage de décors éphémères à des mises en scènes végétales pérennes grâce au remplacement d'une partie des massifs par des vivaces, bulbes et arbustes fleuris.



Le changement climatique nous oblige à nous réinterroger sur les palettes végétales utilisées dans les aménagements. Quels seront les arbres adaptés dans 20 ans, dans 50 ans ? Bordeaux Métropole s'est engagée dans une réflexion sur une liste d'espèces d'arbres adaptées à notre territoire. Ce travail mené avec le Cerema avec l'outil Sésame (Service EcoSystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence) associe botanistes, chercheurs, paysagistes, collectivités et producteurs. Le Centre arbres du service Moyens communs du Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, porte une attention toute particulière à la gestion et la maintenance de ce patrimoine vert.



Pour cela, en accord avec la Ville, quelques principes fondamentaux ont été établis : abandon des tailles drastiques, pas d'ététagage, préservation le plus possible du port naturel de l'arbre, pas de réduction du volume de feuillage à plus d'un tiers du volume initial, contrôle sanitaire régulier et respect du cycle végétatif des arbres.

Encore plus d'espaces verts

L'extension du parc du Renard, avec 7 hectares supplémentaires, est toujours à l'étude. À Chemin Long, le parc Carpentier, le parc Mondésir et le jardin Charlin à la Glacière devraient compléter l'offre de squares et parcs de proximité.

Quartier Capeyron, une zone enclavée entre deux résidences a été rachetée par la Ville, ainsi qu'une petite parcelle de la copropriété des Olympiades : le parc Flora Tristan a ainsi vu le jour. Cet espace boisé classé d'1.6 hectare accueille majoritairement des espèces protégées typiques des landes girondines et trois arbres remarquables. Ce nouvel espace vert public vient proposer un cheminement pédestre agréable pour relier les quartiers Capeyron et centre-ville.

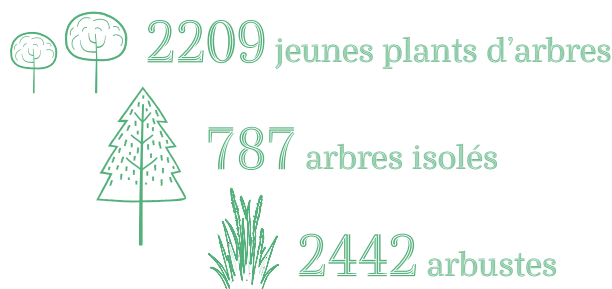
À Beutre, la plaine des loisirs fait l'objet d'une réflexion collective. Après une réunion de présentation en juin, la concertation a été lancée auprès des habitants pour recueillir leur avis sur les aménagements à effectuer. Avec presque 12 hectares, l'espace vert constitue un lieu privilégié pour les balades nature en accès libre.

➤➤ **22 ans**
de gestion différenciée des espaces verts

➤➤ **14 ans**
d'éco-labelisation de parcs

➤➤ **8 parcs**
labelisés écojardin

Plantations 2024-2025



Un million d'arbres

Ce programme métropolitain se décline sur 10 ans pour l'ensemble des 28 communes. Depuis 2020, ce sont 608 321 arbres qui ont été plantés sur le territoire métropolitain. À Mérignac, plus de 5 000 plantations ont été réalisées pendant l'hiver 2024-2025, portant à 106 589 les plantations effectuées depuis 2020 dans la commune. Ces plantations sont réalisées par les services techniques mais aussi par les associations, les habitants, les entreprises ou les aménageurs. Ainsi, dans le secteur Marne-Soleil, ce sont 8 000 arbres qui seront plantés à l'issue de la restructuration du quartier.



Certaines de ces plantations sur l'espace public sont réalisées selon la méthode Miyawaki, du nom du botaniste japonais. Cette technique consiste à planter densément une grande variété d'essences natives d'arbres (3 à 5 plants par m²) sur une parcelle préparée, afin de favoriser l'interaction des sujets et la restauration de la biodiversité. Pour évaluer l'intérêt de cette méthode sur notre territoire, des suivis de végétation et de biodiversité sont réalisés sur un échantillon de ces espaces et les résultats partagés avec les communes de la métropole et l'université. À titre d'exemple, avenue François Mitterrand, sur un linéaire de 400m, il a été décidé de densifier les plantations accompagnant l'axe. Cette plantation d'un nouvel alignement fera de l'ombrage à un des itinéraires du ReVE (Réseau Vélo Express) en profondeur, en jouant sur des hauteurs d'arbres et des plantations de toutes les strates. Pour orienter les choix de végétalisation, une étude de sol a été réalisée. En conformité avec cette étude, la palette végétale a sélectionné des essences locales et des arbres dont la floraison ponctuera le paysage. 550 arbustes et 100 arbres y ont ainsi été plantés à l'hiver 2024/2025.

Opération « Rues fleuries »

Depuis le printemps 2025, le dispositif « Trottoirs fleuris » a cédé la place à l'opération « Rues fleuries ». Plus ambitieuse, la nouvelle opération permet aux particuliers mais aussi aux commerçants ou aux associations de végétaliser leur trottoir. Nouveauté, la demande peut porter sur une parcelle plus grande de l'espace public : bande de terrain, placette, angle de rue... Le demandeur peut solliciter le décroustage de la zone (suppression du revêtement bitumeux) et l'apport de terre afin d'effectuer ses semis. Selon les cas de figure, la première plante est offerte par les services de la Métropole, tandis que des sachets de graines mellifères locales sont envoyés par la Ville.



ZOOM SUR...

La ferme de découverte

Créée en 2000, la ferme de découverte de Bellevue, rattachée au service Espaces Verts, a été mutualisée en même temps que ceux-ci. La gestion est donc désormais métropolitaine mais les bâtiments appartiennent toujours à la Ville. Elle a accueilli cette année 49 classes de maternelles de 11 écoles différentes et 37 classes de 11 écoles élémentaires du CP au CE2, toutes méridionales. D'autres groupes profitent également de l'offre pédagogique, parfois de façon hebdomadaire : crèches, structures spécialisées...



Un grand potager permet à la fois des animations pédagogiques mais également de nourrir les animaux sur place... en circuit très court ! En plus de la traditionnelle visite aux animaux, la ferme propose des ateliers thématiques : du semis à la récolte, le jardin des



senteurs, les petites bêtes, la classification animale, le parc forestier, la fabrication du pain et la réduction des déchets. Par exemple, les écoles de Jean Macé et Joséphine Baker, élémentaire et maternelle, ont suivi un cycle d'animations sur le thème «les petites bêtes». Insectes, arachnides, gastéropodes... Plus de 100 enfants ont pu découvrir ce monde minuscule. La restitution s'est faite sous forme de concours de dessin lors de la fête de la nature et des jardins.

Depuis un an, la ferme ouvre ses portes au public un mercredi après-midi par mois, pour des visites libres accompagnées d'un livret jeux et de petits ateliers. Ceux-ci ont permis la collaboration avec les arboristes grimpeurs, les ambassadeurs déchets du pôle Prévention de Bordeaux Métropole et la médiathèque. En 2026, le centre d'animation de la transition écologique pourra être associé aux ouvertures pour le public afin de venir compléter l'équipe d'animation sur place. L'occasion d'enrichir les pratiques de chaque service et de renforcer les liens ville/métropole.

Nombre total d'entrées : 4 584



Petite enfance : 316



Scolaires : 2626



Public porteur de handicap : 664



Grand public : 978

Le site compte 80 à 100 animaux selon la saison. Ainsi, toute l'année, des poules, canards et oies sont confiés à l'école élémentaire de Bourran pour un projet avec le péricolaire. L'été, l'entreprise partenaire Hippo Service 33 s'occupe des animaux hébergés pendant l'année (zébus, cheval, boucs, poules) tandis que les moutons partent en éco-pâturage. La ferme accueille également vaches, moutons et poules du Conservatoire des races d'Aquitaine. Fermée aux visiteurs l'après-midi, la ferme connaît alors un autre fonctionnement : les enclos sont

ouverts et les animaux peuvent ainsi profiter librement des 5 hectares.



Jardins partagés

Lauréat du Budget Participatif 2023, le collectif d'habitants du Jard a poursuivi sa réflexion concernant le projet de jardin partagé prévu près du restaurant séniors. Plusieurs ateliers ont permis de décider des aménagements et leur emplacement : tables de pique-nique, cabanon, jardinières sur-mesure, récupérateur d'eau de pluie et composteur. L'étude de faisabilité technique (eau, électricité) est achevée.



Bassin de rétention

Située entre la balade d'Aristide et le collège des Eyquems, le bassin de rétention du Chêne Vert est une propriété Bordeaux Métropole, géré par la SABOM. La gestion écologique de cet espace vert est confiée depuis 2012 à la SEPANSO (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest). Ce bassin de 67 000 m³ est géré de manière écologique depuis 2012 grâce au développement de pratiques respectueuses de l'environnement et d'aménagements favorisant la biodiversité : zéro pesticide, coupe tardive et localisée de la végétation pour favoriser la faune et la flore et éviter l'érosion des sols, préservation de zones de quiétude non fauchées pour assurer des zones de refuge.

L'association accompagne la SABOM dans sa gestion et



lézard des murailles



bécassine des marais



réalise des suivis faunistiques et floristiques, diurnes et nocturnes, deux fois par an. La fauche tardive est privilégiée, et une attention particulière est portée aux espèces invasives comme l'herbe de la pampa, ou la jussie. Cette dernière empêche l'infiltration de la lumière dans les zones aquatiques, détruisant la biodiversité animale. Un zonage du site a été effectué afin de différencier les pratiques selon les espaces. 87 espèces d'oiseaux ont été répertoriées (milan noir, buse variable, mésange bleue, bécassine des marais, hirondelle, bergeronnette des ruisseaux...). La cisticole des joncs, espèce menacée, est davantage présente depuis quelques années, ce qui est encourageant. En revanche le martinet noir se fait de plus en plus rare. 5 espèces de reptiles et d'amphibiens ont été recensées (couleuvre verte et jaune, lézard des murailles, crapaud accoucheur...). La présence du triton palmé, espèce fragile, est un très bon marqueur d'un site sain. Enfin, on a comptabilisé 19 espèces d'odonates (libellules, demoiselles), dont l'agrion de mercure un temps disparu, ou l'azurée de bugrane. Les chiffres 2024 sont globalement en augmentation par rapport à 2021, ce qui témoigne d'une bonne gestion du site et de l'intérêt d'une zone protégée en cœur de ville.

Sciences participatives

La Ville a entamé un programme de sciences participatives en 2023. Le suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL) permet à chacun de faire remonter des données quantitatives sur les insectes observés. Les premières observations de papillons ont été réalisées au cimetière été 2023. Été 2025, trois nouveaux sites ont rejoint le projet SPIPOLL : le stade du Burck, le stade du Jard et le complexe sportif Robert Brettes. Avec le passage des terrains sportifs au zéro phyto, il est intéressant de mesurer l'impact sur la faune. Aussi un inventaire des papillons est réalisé sur la base d'une observation cadrée par ce dispositif national, relayé par l'université de Bordeaux. Pour cette nouvelle édition, un spécimen de papillon flambé a été observé au stade Robert Brettes.



Participation citoyenne

Conformément à l'un des quatre axes du projet « Continuons Mérignac Ville Verte », la participation citoyenne est encouragée. Elle se fait notamment par le Conseil de Développement et de Transition Ecologique (CDTE) composé de personnalités nommées par la Ville mais aussi d'habitants engagés dans les ateliers de quartier. Un groupe de travail de 20 personnes a été constitué afin de travailler sur les actions en faveur de l'eau et la biodiversité sur le territoire de janvier 2025 à février 2026. Des événements de sensibilisation seront prévus, de même qu'un rapport comprenant une liste de propositions à présenter en conseil municipal.



Dans le cadre du Budget Participatif 2023, le projet « une place réaménagée pour favoriser la biodiversité » avait été sélectionné par les habitants. Trois temps de concertation ont eu lieu avec les riverains, puis les travaux de terrassement et de voirie de la place Campana à Arlac ont été réalisés en mai 2025. L'installation du mobilier et les derniers aménagements seront effectifs fin 2025.



À Chemin Long, l'atelier de quartier a travaillé sur le réaménagement du parc Paul Dukas afin de transformer cette prairie peu qualitative en véritable îlot de verdure et de fraîcheur. Quatre séances de travail avec les services de la Métropole ont permis de dessiner les contours du projet en plus d'un temps de concertation avec les riverains. Les travaux sont prévus pour l'automne 2025.

À Bourran, l'atelier de quartier a étudié le réaménagement d'un rond-point afin de le végétali-

ser et de rafraîchir les cheminements alentours. Sept séances de travail avec l'atelier de quartier, un temps de concertation avec les riverains et une rencontre avec les usagers de l'école maternelle ont permis d'aboutir à un projet qui verra le jour fin 2025.

À bonne école

Le périscolaire d'Anatole France élémentaire a organisé des temps d'échange pour 30 enfants sur le thème des graines et des plantations. Un sujet inspirant puisque d'autres écoles ont traité le même thème pendant le temps scolaire et périscolaire, notamment par le biais de jardins pédagogiques comme à l'école des Bosquets maternelle et élémentaire. Certains sites ont même bénéficié d'un accompagnement spécifique grâce au financement de la Ville. Durant l'automne 2024, la SCOP Saluterre a soutenu cinq écoles et centres de loisirs ayant des projets de jardins partagés. Les maternelles Pont-de-Madame, Psychotte, Clos Montesquieu, Oscar Auriac, ainsi que l'école élémentaire Jean Jaurès 1 ont bénéficié d'ateliers pédagogiques.



Ferme urbaine

Officiellement renommée Fermes des chênes par les riverains à l'occasion d'un atelier de quartier à l'automne 2024, la ferme a obtenu le permis de construire pour la construction de son bâtiment agricole à la même période. En octobre, le site a accueilli deux conteneurs de seconde main afin d'assurer le stockage des produits. Dès novembre, les premières plantations ont été effectuées par le maraîcher. Les crèches municipales sont alimentées en légumes depuis début 2025.



Dès mars 2025, les particuliers ont pu goûter aux légumes de la ferme : les ventes hebdomadaires au public ont débuté et comptent plus d'une trentaine de clients réguliers. Le site a également ouvert ses portes à l'occasion des 48 heures de l'agriculture urbaine en mai. En juillet, la seconde phase du chantier a commencé : le hangar devrait être livré en décembre 2025.

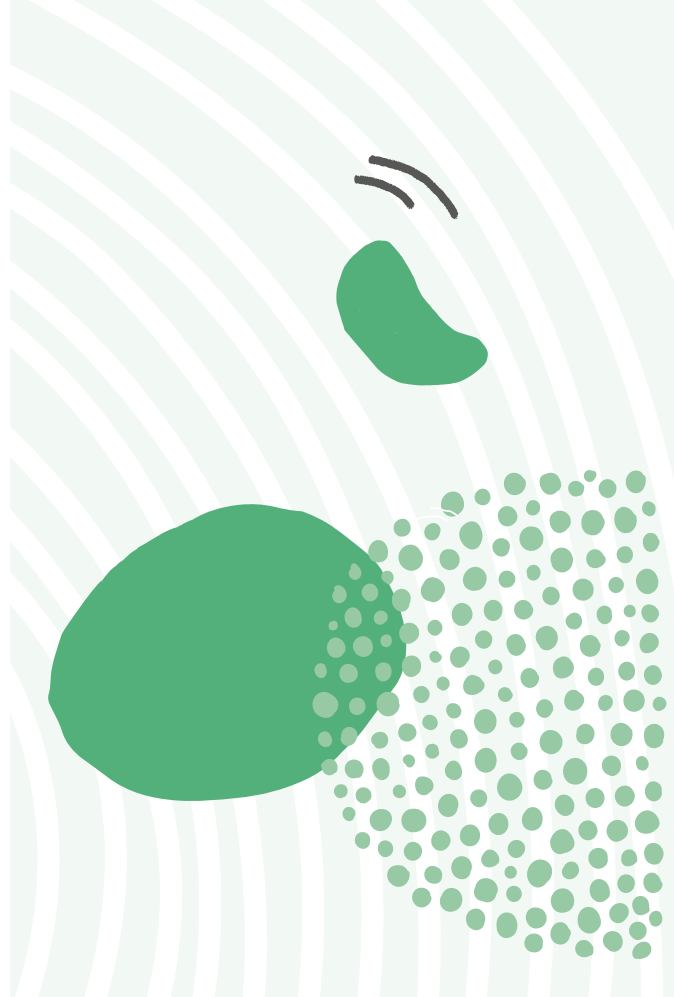


Biodiversité et territoire

La Ville a accueilli une future ingénieure agronome de Bordeaux Sciences Agro. Pendant 6 mois, elle a élaboré un outil cartographique d'aide à la décision. L'objectif ? Fournir des informations pour concilier aménagement du territoire et protection de la biodiversité. La modélisation présente le potentiel de biodiversité sur toute la commune afin de cibler les zones à forts enjeux de conservation et localiser les espaces du Plan Local d'Urbanisme à sanctuariser en priorité. Elle permet également d'identifier les continuités écologiques et propose des actions pour reconnecter les corridors écologiques et recréer des zones pouvant favoriser la reconquête de la biodiversité en milieu urbain.

Des associations dynamiques

La Ville compte sur son territoire plusieurs associations engagées pour la biodiversité. Été 2024, l'association Cybèle a proposé 4 balades nocturnes dans les parcs de la Ville. L'occasion pour 60 personnes de (re)découvrir ces espaces verts et leur faune nocturne. L'association la Huppe Verte propose régulièrement des sorties grand public sur le thème des oiseaux, des chiroptères ou des odonates et prépare un projet biodiversité dans le parc de Ténét avec la Maison des Habitants d'Arlac. L'association Jardin des violettes propose aux riverains du jardin et notamment aux assistantes maternelles du quartier de venir découvrir ce potager collectif et son fonctionnement.





Alimentation



L'alimentation représente environ 25% de l'empreinte carbone d'un Français. Du champs à l'assiette, les collectivités ont un rôle important à jouer pour encourager une alimentation de qualité, réduire son impact environnemental et limiter le gaspillage alimentaire.

Une cuisine centrale labellisée

Le label Territoire BIO engagé est attribué par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et récompense les collectivités qui s'engagent pour une alimentation plus saine et plus durable. Mérignac vient d'obtenir le niveau 3 !

Concrètement, cela signifie que plus de 66% des aliments servis dans nos restaurants municipaux (en valeur d'achat) sont désormais issus de l'agriculture biologique. Une amélioration importante par rapport à notre précédent niveau 2, qui garantissait 35% de produits BIO. Mais ce n'est pas tout : cela signifie également que nos aliments sont issus à 53% d'agriculture locale (Nouvelle-Aquitaine), à 15% du commerce équitable et à 75% du Signe d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO, label « produit de qualité »).

Ville de Mérignac



Niveau de base
Entre 22 et 25%



Niveau 1
Entre 25 et 35%



Niveau 2
Entre 35 et 60%



Niveau 3
+ de 60%

Vers moins d'emballages

Le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), devenu LA Cuisine Bordeaux Mérignac, en charge des 24 000 repas quotidiens des deux communes, poursuit ses changements de pratique au regard de la loi Egalim. Depuis le 1^{er} janvier 2025, le restaurant des agents et

les restaurants seniors sont livrés de leurs repas dans des bacs inox. À partir du 1^{er} novembre, l'ensemble des écoles rejoindra le dispositif. Le SIVU continue sa sortie du plastique dans l'ensemble des process. La Ville a dû renouveler ses équipements pour les adapter : 20 nouveaux fours aux dimensions supérieures pour accueillir les bacs inox ont été achetés soit 200 000



euros d'investissement. L'ergonomie et la dépose participative (débarrassage par l'usager) ont également été repensés. Le retour est difficile à quantifier, mais les usagers ont déjà observé une amélioration gustative et organoleptique des aliments grâce aux bacs inox : poulet, gratins... Les plats sont plus dorés, plus croustillants, et jugés plus appétissants.

Le SIVU a intégré dans sa démarche le recours aux produits en vrac ou en gros conditionnement : les yaourts individuels sont remplacés par des seaux grands formats, moins générateurs de déchets, et qui permettent de mieux ajuster les quantités à l'appétit des convives. Il est également demandé aux fournisseurs de supprimer les suremballages cartonnés autour de leurs produits. Un an après le passage aux pique-niques 100% vrac, le bilan est positif : les nouvelles pratiques sont devenues des habitudes et la qualité des sandwiches confectionnés directement lors des sorties est supérieure aux propositions industrielles.



Exemplarité interne

À l'occasion des vœux du maire aux agents de la ville, un nouveau fournisseur de boissons a été sélectionné. Le Fourgon, entreprise commercialisant le sans alcool dans des bouteilles en verre consignées et récupérées à l'issue de l'événement, a été sélectionné pour approvisionner cette soirée qui compte chaque année près de 800 invités. De plus, comme chaque année, il est demandé au traiteur de privilégier au maximum pour le buffet : circuits courts, produits de saison, au moins 50% de produits bio, parts de viande et poisson minoritaires, vaisselle réutilisable, tri des déchets et biodéchets à l'issue de la manifestation, démarche anti-gaspillage, eau du robinet en carafe. Le traiteur a également proposé des tables en bois blanc, sans nappe, pour éviter leur entretien. L'entreprise retenue est d'ailleurs labellisée ISO 20121, ce qui atteste de ses engagements en termes de développement durable.

À bonne école

Le récent passage des restaurants scolaires à deux repas végétariens par semaine permet de réduire le recours à l'abattage d'animaux d'élevage et baisse significativement l'empreinte carbone des repas.

La commission Alimentation du Conseil Municipal des Enfants travaille avec LA Cantine Bordeaux-Mérignac 4 fois dans l'année. Au programme : différentes thématiques comme des rencontres avec des producteurs ou la dégustation de nouvelles recettes, notamment végétariennes. Celles-ci, plus difficiles à s'approprier par les enfants, font l'objet d'une attention spécifique. Le projet a reçu un accueil très positif des jeunes élus et a été reconduit pour 2025-2026.

Une alternante diététicienne a mené dans plusieurs écoles le projet Assiette citoyenne. La sensibilisation à l'alimentation saine, et plus spécialement au petit-déjeuner équilibré a été proposée à l'école Anatole France élémentaire et à la maternelle Jean Jaurès soit à près de 200 enfants. Lors des vacances apprenantes, une douzaine d'enfants a suivi des activités sur le sujet « sommeil et nutrition » tandis qu'à l'école du Parc, ce sont environ 250 enfants qui ont participé à des animations sur les fruits et légumes. Enfin, à la maternelle Pont-de-Madame, l'alimentation a été abordée pour 40 enfants sous l'angle des 5 sens.

Depuis plusieurs années, les cantines scolaires proposent des assiettes « petite, moyenne et grosse

faim » pour réduire le gaspillage alimentaire : les enfants ont le choix entre des quantités différentes selon leur appétit et peuvent même dans certains cas se servir l'entrée de façon autonome.

Les Détritivores, organisme spécialiste du tri des biodéchets, mène régulièrement des campagnes de sensibilisation auprès des enfants sur l'intérêt de trier les restes alimentaires. Un nouveau passage dans les écoles a été effectué en septembre 2025 auprès des nouveaux écoliers. Une étude est en cours afin d'intégrer les petites structures comme les crèches à la collecte existante.



Les associations en relais

Lauréate du Budget participatif, l'association la Conserverie Mobile (CoMMer) de Mérignac avait démarré ses ateliers itinérants sans véhicule. L'année 2024 a vu l'acquisition d'une remorque équipée permettant de cuisiner aisément à chacune de ses interventions, quel que soit le lieu d'accueil. Différents ateliers ont eu lieu au cours de l'hiver dans les quartiers prioritaires de la Ville sur le thème de l'alimentation durable. Ils ont permis au public de réaliser gâteaux et confitures avec les fruits d'hiver, pour apprendre à cuisiner sans gaspiller et avec les produits de saison. En novembre, la Ville a accueilli les assises régionales du REGAL, Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire. À cette occasion, plusieurs trophées ont été remis dont un à la Conserverie Mobile pour le caractère innovant de sa démarche.



Culture équitable

Du 21 mai au 3 juin, la médiathèque a accueilli une exposition sur le chocolat, son impact environnemental et la filière équitable. Une centaine de personnes a fréquenté l'exposition tandis que 3 classes, soit 90 enfants, ont bénéficié d'une animation spécifique proposée par le centre d'animation de la transition écologique. Les enfants ont questionné l'impact environnemental de l'exploitation du chocolat et découvert les alternatives développées pour diminuer l'impact environnemental de sa fabrication.



Déchets et réemploi

À Mérignac, la réduction de la production de déchets, leur réemploi et leur valorisation font parties des principaux leviers pour réduire les pollutions générées par la Ville et préserver nos ressources.

Bac noir, bac vert



192 513
tonnes d'ordures
ménagères en 2020



173 999
tonnes collectées
en 2024



37 572
de déchets issus de la
collecte sélective (papier,
carton, métal, plastique)
en 2020



39 979
en 2024



Plus de 3 000 composteurs individuels
distribués entre 2020 et 2024



Ajustement du tri en interne

Une enquête interne inventoriant les bacs déchets noirs et verts a permis d'actualiser les données, ajuster la dotation et recalculer la redevance spéciale. Parallèlement, tous les sites municipaux ont été dotés massivement de corbeilles de tri. Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont participé à la réflexion sur les futures poubelles permettant le tri dans leurs établissements. Par la suite, un prototype a été réalisé par l'entreprise Plastoo. La jeune entreprise mérignacaise collecte les plastiques non recyclés par les filières classiques et propose des produits sur-mesure. Des poubelles pour le tri ont ainsi été spécialement dessinées et réalisées pour Mérignac ! Ces modèles sont destinés aux lieux recevant du public.

Chaque service a également bénéficié d'un temps dédié pour rappeler les bonnes pratiques de tri.



Biodéchets

Les bornes à déchets alimentaires sont déployées sur le territoire intra-rocade depuis 2024. Leur implantation s'intensifie de façon à mailler le territoire. L'objectif : que chaque habitant n'ait pas plus de 150 mètres à effectuer en sortant de son domicile pour déposer ses biodéchets. Entretien régulièrement, les bornes sont collectées une à deux fois par semaine. Selon les besoins, un passage supplémentaire du prestataire est effectué dès que la sonde indique le remplissage.

En 2024

>> 282 tonnes de biodéchets
ont été collectées sur le territoire

>> 72 bornes à déchets
alimentaires installées



Collectés par l'entreprise d'insertion Moulinot située à Eysines, les biodéchets sont traités et transformés en soupe organique très contrôlée d'un point de vue sanitaire. Celle-ci est acheminée à Saint-Laurent-du-Médoc chez des exploitants agricoles qui la transforment en fertilisant ou en biogaz grâce à la méthanisation. Le biogaz produit est intégré au réseau de gaz ville utilisé par la population. L'engrais produit (digestat) est stocké par les agriculteurs en attendant la bonne période d'utilisation. Un fonctionnement local qui favorise l'économie circulaire !



© Moulinot

Un marché sans déchets

La collecte des déchets produits par les commerçants lors des marchés a été stoppée, chacun ayant désormais la responsabilité d'évacuer ses déchets. Le personnel dédié a ainsi pu être réaffecté sur de nouvelles missions : dépollution des bornes à verre, propreté de l'espace public...

Numérique

En mars, Bordeaux Métropole a organisé sa troisième édition du mois du numérique. L'occasion de parler ressources et consommation responsable. Un temps de sensibilisation a été mené auprès des agents de la Ville. Une quarantaine d'entre eux a ainsi participé à des animations autour de l'impact environnemental du matériel et de l'utilisation quotidienne des outils numériques, tandis que la collecte de matériel informatique, électroménager et électronique à destination des habitants a rencontré un franc succès. Déployés à la Maison des associations et au centre socio-culturel du Burck, les bacs ont accueilli 2569 kg de matériel inutilisé.

Côté scolaire, toutes les classes de cinquième du collège de Bourran -soit 154 élèves- ont été sensibilisées à l'écologie numérique dans le cadre du projet @social.

>> 626 objets
soit 1826 kg de matériel récolté
pourront être recyclés

>> 96 objets
soit 741 kg de matériel pourront être
reconditionnés pour être réutilisés



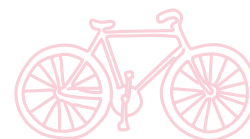
Mutualisé depuis 2016, le domaine du numérique relève de la compétence de la Métropole. Celle-ci s'est engagée, avec le service commun du numérique, dans une démarche d'amélioration continue pour rendre ses politiques numériques plus responsables vis-à-vis de leurs impacts environnementaux, sociétaux, sociaux et éthiques. La ville de Mérignac inscrit sa stratégie numérique responsable dans la lignée de celle présentée selon 7 axes en conseil métropolitain en 2023 :

1. Une politique de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs du territoire
2. Une politique pour atténuer la fracture numérique
3. Une politique d'achat responsable pour le numérique (ainsi, des fairphones, mieux réparables, sont désormais au catalogue des équipements pour les agents) et de prolongement de la durée de vie des équipements
4. Une politique pour l'optimisation de la gestion de nos infrastructures, logiciels et services numériques
5. Une politique d'écoconception de services numériques, accessibles au plus grand nombre
6. Une politique de maîtrise pour garantir la confiance, souveraineté et éthique (notamment avec l'organisation de webinaires sur la cybersécurité à destination du personnel)
7. Une politique pour l'interopérabilité et la création de communs numériques

Par ailleurs, fin 2024 la Ville a souhaité affirmer son engagement dans une démarche de numérique responsable par la signature de la charte édictée par l'Institut du numérique responsable (INR) et du manifeste numérique responsable de Planet Tech'Care. Ces textes insistent autant sur la conception éco-responsable des services, la vigilance sur la consommation des équipements que sur la nécessité d'inclusion de tous les publics, le soutien à l'innovation et la vigilance en matière d'éthique.

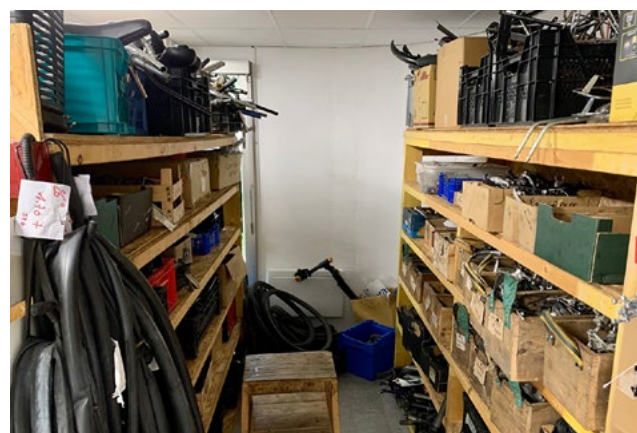
Jardinage écologique

Organisée au printemps 2025, une opération de broyage des déchets verts a permis aux habitants de déposer leurs branchages et de repartir avec du broyat. C'était également l'occasion pour les personnes n'ayant pas de déchets verts de récupérer malgré tout de quoi amender les sols et pailler les massifs. Une dizaine de mètres cubes de déchets verts, ou plutôt de ressource verte, ont été broyés, permettant à une quinzaine d'habitants de repartir avec de quoi enrichir leur jardin. Parallèlement, Bordeaux Métropole a octroyé 12 aides financières aux foyers mérignacais pour les accompagner dans l'achat d'un broyeur à déchets végétaux.



Des vieux vélos valorisés

L'association Léon à vélo est engagée depuis sa création pour le réemploi et la valorisation. La collecte de vieux vélos est en constante augmentation depuis 3 ans. En 2024, ce sont 399 vélos soit 5 732 kg (500 kg de plus qu'en 2023) qui ont été récupérés. 616 kg de pièces détachées diverses ont été collectés auprès des magasins partenaires. Parmi ces éléments, 1 329 kg ont été réemployés soit l'équivalent de 113 vélos réparés ainsi que 274 kg de pièces d'occasion. À l'issue du tri, ce sont 1 619 kg de matériel qui ont été envoyés en filière de recyclage via Ecologic au nom de la responsabilité élargie du producteur, articles de sports et loisirs (REP ASL).



Exemplarité interne

Adoptée en juin 2024, la charte des achats responsables donne les bonnes pratiques en termes de transition écologique et d'insertion sociale pour tout achat effectué par la Ville. Les agents porteurs du projet ont été formés, et bientôt, les agents acheteurs le seront également au cours de sessions dédiées. Il est préconisé, entre autres, de favoriser l'acquisition de fournitures recyclées et recyclables, de matériaux de réemploi et de faire appel à des services locaux.

Le traitement des déchets dangereux mis en place en 2023 connaît un bilan positif après plus d'un an de fonctionnement. 3 tonnes de déchets dangereux et 2,3 tonnes de déchets électriques ont été traitées par Clikeco en 2024. Au cimetière, la mise en place d'un tri plus poussé est prévue fin 2025. Elle concernera les déchets verts, le gravier et le plastique.

Pour l'entretien des sites municipaux, le choix se porte au maximum sur des produits ecolabellisés. De nouveaux procédés mécaniques viennent également limiter le recours aux procédés chimiques : le nettoyage vapeur est de plus en plus fréquent.

Au sein du service de soins à domicile, chaque agent est équipé de flacons rechargeables pour les différents produits d'hygiène : gel pour les mains, liniment... Ils sont ainsi achetés en grand conditionnement.

Dans une perspective d'insertion sociale et de respect de l'environnement, lors de la Fête de la Nature, la Ville a fait appel aux salariés de l'association d'insertion Mérignac Association Service. Ceux-ci ont accompagné le public dans le tri des déchets et procédé à l'évacuation des bacs. Peu d'erreurs de tri ont été recensées, et des bacs toujours accessibles par le public : cette expérimentation pourra ainsi être généralisée lors des événements accueillant du public.

Dès le plus jeune âge

Après l'engagement des premières crèches il y a trois ans, tous les établissements municipaux sont désormais passés aux surchaussures en tissu. Utilisées par les parents pour maintenir les espaces propres, les surchaussures jetables ont été remplacées par des modèles lavables. Un petit geste qui concerne environ 300 familles.

Des zones de don ont été installées dans 3 crèches. Situées dans l'entrée du bâtiment, elles permettent à chaque famille de donner vêtements, jouets, livres ou matériel de puériculture inutilisés afin qu'ils profitent à d'autres. Rapidement, le projet a trouvé son public et les retours sont très positifs.

À bonne école

Les élèves de l'école Joséphine Baker ont effectué un ramassage de déchets autour de l'école et dans le bois du Burck. Ce projet associant scolaire et périscolaire a rassemblé une cinquantaine d'enfants à trois reprises pendant l'année scolaire. Une sortie ramassage de déchets a également été organisée sur la plage du Porge pendant les vacances scolaires.

Une équipe Propreté s'est créée avec les enfants de l'école Bosquets élémentaire. Lors de la pause méridienne, une quinzaine d'enfants utilise les pinces à déchets pour nettoyer la cour et sensibiliser leurs camarades aux gestes de tri et de propreté. Créé au printemps 2025, le projet a rencontré un franc succès auprès des enfants et a été renouvelé à la rentrée scolaire 2025.

Les mêmes enfants ont organisé un troc de l'hiver avec leurs animateurs périscolaires. Ils ont réalisé des créations à partir de matériaux à recycler (bouchons, emballages) et les ont proposées au troc. Les familles pouvaient faire l'acquisition d'une création en offrant en échange un jeu ou un jouet inutilisé. Les jeux et jouets ainsi récoltés ont été utilisés pour renouveler l'offre au centre de loisirs et effectuer d'importants dons au Relais des Solidarités. Un atelier a été proposé par la ludothèque municipale au périscolaire de l'école Jules Ferry pour fabriquer un jeu de pichenette uniquement en matériau de récupération. 15 enfants ont pu repartir avec leur jeu de société. L'atelier a connu un grand succès et sera reconduit auprès d'autres groupes.

À l'école Anatole France élémentaire, 36 enfants du périscolaire ont utilisé des bambous pour fabriquer eux-mêmes des petits aménagements dans la cour. Réalisée en matériau de récupération, la délimitation des espaces a permis à chacun de découvrir qu'on peut bricoler avec peu.

La jeunesse s'intéresse



Dans le cadre de la campagne nationale Mois Sans Tabac, les élus de l'instance représentative des jeunes, l'Impact, ont décidé de mener une action de prévention auprès des lycéens afin de les sensibiliser aux risques liés à la consommation de tabac, mais également aux



problématiques liées aux mégots et à la pollution qu'ils engendrent. Ils ont sensibilisé en une après-midi plus de 60 lycéens. Dans le cadre du Forum santé organisé au lycée Dassault de Mérignac, ils ont aussi organisé un atelier de prévention autour du protoxyde d'azote. Une sensibilisation a été faite sur les effets des capsules, à la fois sur la santé humaine mais aussi sur l'environnement lorsqu'elles sont laissées en plein air. Les jeunes élus ont également fait intervenir l'association Zéro Waste pour sensibiliser leurs camarades à l'impact de la mode et du textile sur l'environnement et la société. 70 jeunes ont ainsi pu réfléchir à leurs pratiques. En parallèle, ils ont également pu analyser leur consommation de produits cosmétiques face aux enjeux environnementaux et découvrir quelques recettes faciles à réaliser soi-même pour réduire les emballages.

Réemploi

La Ville accueille sur son territoire la Base du réemploi située avenue de la Marne, dans le secteur de Mérignac Soleil. Le site, rattaché à l'aménageur La Fab, accueille des espaces dédiés aux acteurs du réemploi, des salles de formation et de sensibilisation, et surtout, un grand espace de stockage des matériaux issus de la déconstruction, à nouveau disponibles pour les opérateurs de chantier. Le lieu abrite également Solibât, projet des compagnons bâtisseurs, plateforme de vente de matériau de réemploi et services associés, ainsi que Flip Réemploi, collectif spécialisé en design et travaux avec matériaux de réemploi.

OIM Aéroparc

Une étude a été lancée sur le métabolisme urbain de l'OIM avec un focus sur les matériaux et les terres excavées. Elle doit permettre d'identifier tous les flux de matériaux et leurs quantités afin d'étudier la mise en place d'une plateforme de valorisation des matériaux et des terres. En effet, 38 km de projet d'infrastructures sont prévus sur l'OIM à partir de 2026 : aménagement du boulevard technologique, requalification de la RD106, de l'avenue Marcel Dassault, de l'avenue Mazeau-Touban-Pagnot, projet de réseau de chaleur urbain... Des milliers de tonnes de terres excavées et de matériaux vont être générés.

L'objectif est de créer des boucles d'économie entre les différents chantiers pour limiter au maximum les flux (sortants et entrants) d'approvisionnement en matériaux et en terre tout en limitant l'empreinte carbone des projets d'infrastructures.



Des associations dynamiques

Le collectif « Je nettoie ma ville » poursuit ses activités. Installé à Arlac, il propose ses services ponctuels pour des événements comme le Burck s'illumine ou Arts et Vendanges en plus de ses sessions mensuelles de ramassage de déchets. Les récoltes sont triées et pesées. 189 kg de bouchons plastique ont été récupérés au profit de l'association Bouchons d'amour, 627 kg de

métaux récoltés et déposés à Derichebourg, spécialiste du recyclage des métaux, 116 kg de stylos usagés au profit de l'association les Clowns stéthoscopes, plus de 50 kg de bouchons en liège récoltés au profit de l'institut Bergonié.

MATINÉES RAMASSAGE DE DÉCHETS À MÉRIGNAC

ORGANISÉES PAR LE COLLECTIF "JE NETTOIE MA VILLE"

✓ DIMANCHE 21 JANVIER
✓ DIMANCHE 25 FEVRIER
✓ SAMEDI 23 MARS
✓ SAMEDI 27 AVRIL
SAMEDI 18 MAI
DIMANCHE 16 JUIN

HORAIRE ET LIEU COMMUNIQUÉS VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

JE NETTOIE MA VILLE
PUBLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES GROUPES : MÉRIGNAC UN JOUR, MÉRIGNAC TOUJOURS, NETTOIE TON KILOMÈTRE 33, RUN ECO TEAM BORDEAUX MÉTROPOLIS

JENETTOIEMAVILLE_MÉRIGNAC
NETTOIETONKMO3

Des entreprises motivées

Lors du World Clean Up Day, les entreprises de l'aéroparc se sont mobilisées pour une séance de ramassage de déchets à proximité de leurs sites. En juin, 15 salariés de l'entreprise Xerox ont effectué une opération de ramassage de déchets au parc du Château. La Ville accompagne les démarches en mettant à disposition des pinces à déchets tandis que le centre propreté du Pôle Territorial Ouest se charge de récupérer les déchets collectés.



Sport éco-responsable

La Ville a mis en œuvre une gestion éco-responsable des terrains de sport engazonnés : formation des agents, poursuite de la mise en place du zéro phyto, utilisation exclusive de produits labellisés non-toxiques, gestion différenciée, amélioration de la biodiversité sur les stades... La démarche sera récompensée par le passage du jury Label Pelouse Sportive Ecologique en janvier 2026. 28 agents sont impliqués sur les 3 grands stades : Brettes, le Jard et Cruchon. Enfin, onze associations sportives ont bénéficié d'un accompagnement spécifique de l'association Zero Waste. La sensibilisation a porté essentiellement sur l'objectif du zéro déchet.



Eau

Précieux bien commun, l'eau n'est pas une ressource infinie. Le changement climatique perturbe le cycle hydrologique, les eaux consommables sans traitement se raréfient, sa disponibilité même est parfois remise en question. Consciente de son rôle à jouer, Mérignac a engagé un plan d'économie d'eau.

Des économies importantes

En 20 ans, la Ville a réalisé 34% d'économies d'eau. 16% de ces économies concernent les bâtiments. On observe également une baisse des consommations des espaces verts gérés par Bordeaux Métropole de 58%. Ces baisses sont d'autant plus satisfaisantes que le nombre de compteurs a augmenté de 20%.

Belle performance pour le sport

Dans le cadre de sa candidature au label Pelouse Ecologique et de sa volonté de réduire ses consommations d'eau, la Ville a commandé un audit de ses 11 terrains sportifs engazonnés. Des travaux d'amélioration ont été menés au cours de l'été 2025 et seront poursuivis été 2026. Ils ont porté sur l'instrumentation pour un meilleur suivi de l'humidité et un arrosage automatique permettant le juste besoin. Cet investissement de 436 000€ permettra à terme une économie supplémentaire de 30% de la ressource en eau.

Des associations dynamiques

L'association Water Family a mené plusieurs projets sur le territoire. En plus de deux après-midis de sensibilisation sur les micropolluants à l'Aquastadium, l'association est intervenue auprès des scolaires. Quatre classes de cycle 2 des écoles Jean Jaurès et Jean Macé ont bénéficié d'animations sur le cycle de l'eau naturel et le cycle de l'eau domestique. D'autres classes de cycle 3 ont suivi des parcours autour de l'eau à l'occasion de la dixième édition du Vendée Globe. Enfin, le quartier Beaudésert a bénéficié d'animations en pied d'immeuble sur l'eau domestique au cours de l'été 2025.

Des usagers bien dotés

La Ville, en partenariat avec le SMEGREG (syndicat qui gère les nappes phréatiques profondes) et la Régie de l'Eau, a organisé la distribution de kits hydroéconomes aux habitants. Financés par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, 800 kits ont été distribués lors de 15 permanences au printemps 2025. Mousseur pour le robinet, réducteur de débit pour les pommeaux de douche... À l'issue du programme, ce sont 2 000 kits qui seront distribués pour aider les ménages mérignacais à réduire leur consommation d'eau quotidienne.



RÉDUISEZ
votre facture d'eau
et participez à la protection de la ressource !

Distribution gratuite
de kits d'économie d'eau



12 demandes d'aides
financières en 2024-2025
pour l'achat de récupérateurs
d'eau de pluie



Ils accompagnent les ambitions de la Ville

ADIL - ADEME - Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Agence Régionale de la Biodiversité - Agence Scarabée - Agents municipaux - AIRAQ - AMOS - AMAP - Arcagée - AREMACS - ATIS - Au ras du sol - Axanis - Bordeaux Métropole et le Pôle Territorial Ouest - Bordeaux Technowest - Bureau Information Jeunesse - Caisse d'Allocations Familiales - CCAS - Centres d'animation de la Ville - Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Chambre d'Agriculture de la Gironde - Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Club des entreprises de Mérignac - Club de la Mobilité - Club des Villes cyclables - Collectif Cancan - Collectif Stop Exclusion Énergétique - Collège des Hautes Études en Développement Durable - Compagnons Bâtisseurs - Comité 21 - Conseil de développement - Conseils de quartier - Conseils citoyens - Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (CREAQ) - Cybèle - Département de la Gironde - Deux degrés - Domofrance - DREAL - Ecoles - E-graine - Enercoop - Elise Atlantique - Espace Info Energie - Espace Jeune - Feuillette - Fleur de sol - Fournisseurs d'énergie - FSL - Gironde Habitat - Groupe Chiroptère Aquitaine - Homéosapiens - Incité - Incroyables comestibles - Interbio - Jardin et écotourisme - Juniors du développement durable - La Base - La Conserverie solidaire - Les Contes Est-ce ta terre ? - La FAB - La Fabrique du changement - La ferme pédagogique - La Fresque Biodiversité - La Fresque du climat - La Huppe verte - Les jardins partagés - Le Jardin des Violettes - La Maison de l'eau - La Miellerie d'Eysines - Les Petits débrouillards - Léon à Vélo - Les agriculteurs de Sabatey - Les Nouvelles Fermes - L'échoppe deux poids des mesures - Les Détritivores - Technowest Logement Jeunes - la Médiathèque - Mésolia - MERCI - les Mérignacais - Mission Locale - Mona Lisa - Néoloss - Pain et partage - Place aux jardins - Préca 33 - Région Nouvelle-Aquitaine - Relais des Solidarités - Réseaux Agendas 21 - Réseau des Solutions pour la Transition Écologique en Nouvelle-Aquitaine - Réseau des Répar'acteurs - Résidences et foyer personnes âgées - SAFER - SOLIHA - Syndicat Intercommunal à Vocation Unique - Tecsol - The Sea Cleaners - Together France - Tous aux abris ! - Université de Bordeaux (UBIC) - Vélocité - Vélogik - VRAC - Water family - Wimoov - Wikipower - Zero Waste Bordeaux - ZIRI...

Une attention particulière pour limiter l'impact environnemental du Rapport Développement Durable.

Ce document a été écoconçu. Comment son impact environnemental a-t-il été limité ?
En économisant de l'encre !

Concrètement, c'est :

- Réduire le nombre d'aplats de couleurs et préférer l'utilisation de trames
- Utiliser des typographies moins gourmandes en encre
- Veiller à la taille des photos, pour qu'elles conservent leur rôle d'illustration sans qu'elle n'occupent trop de place
- Convertir le profil colorimétrique des photos pour éviter la surimpression (superposition d'une trop grande quantité d'encre)



L'imprimerie de la Ville de Mérignac est par ailleurs certifiée Imprim'Vert, ce qui signifie qu'elle met en place des actions concrètes pour diminuer l'impact environnemental de son activité. Ce Rapport Développement Durable témoigne d'une logique de transition écologique intégrée dans toutes les politiques publiques mises en œuvre par l'équipe municipale et les agents de la collectivité.

Ville de Mérignac - Direction Générale des Services / Direction de la Transition Ecologique

Hôtel de Ville

60, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

33700 Mérignac

ecologie@merignac.com - 05 56 55 66 57

merignac.com